SERMON

FAIT EN

L'Egliſe Francoiſe

DE

LONDRES,

LE

29 *d'Aouſt*, 1652.

Avant l'Impoſition des Mains

DE

Monſieur *STOUPPE.*

Par JEAN BULTEEL *Miniſtre de la Parole de Dieu.*

Avec l'Action et ſes Circonſtances.

A LONDRES,

Chez *Humphrey Robinſon*, à l'Enſeigne des 3. Pigeons, dans le Cimetiere de St Paul, 1653.

BIBLIOTHECA·BODLEIANA

A Meſsieurs et Tres-honorez Freres, Meſſieurs les Paſteurs, Anciens, et Diacres de l'Egliſe Françoiſe de LONDRES.

Meſſieurs et Tres-honorez Freres;

L'Ambaſſadeur de l'Empereur d'Allemagne envoyé vers le Grand Empereur des Turcs, eſcript avoir veu a Conſtantinople vn Embleme repreſenté ſur vne piece de Tapiſſerie fait d'vn ouvrage exquis; contenant quatre Chandeliers ayans quatre Chandeles, qui repreſentoient quatre ſorte des Religions, aſçavoir, la Payenne, la Judaique, la Chreſtienne, et la Mahometane. Trois de ces Chandeliers eſtoyent renverſez, en deſſus deſſous avec leur trois Chandeles

deles esteintes, mais le quatriesme Chandelier se tint debout avec sa Chandele allumée. Il y avoit ceste inscription Arabique, *Celle ci est la vraye Lumiere*, voulans faire accroire au monde par ce motet, que la Religion Mahometane est la seule et vraye Lumiere; et que le trois aultres Lumieres esteintes sont faulses. Mais nous sçavons que la Religion Chrestienne est l'vnique et veritable Lumiere, representée et presentée, non dans ni par les livres des Philosophes, ni dans le Talmud et Cabale des Rabbins, ni dans l'Alcoran des Mahumetans, mais dedans et par l'Escriture saincte, laquelle nous represente et presente nostre Seigneur Jesus Christ la vraye Lumiere, *Illuminant tout homme venant au monde, afin que quiconque croit en luy et le suit, ne chemine point en tenebres, ains ait la Lumiere de vie.* C'est luy qui est *au milieu des Chandeliers d'or; celuy qui a en sa main droite sept estoiles; de la bouche duquel sort vne espée aigue a deux trenchans, afin qu'il en frappe les Nations; ayant son regard semblable au soleil quand il reluit en sa force.* C'est ce Jesus Christ

Christ le soleil de justice, qui par ses rayons illumine les Estoiles, qui sont les Anges des Eglises, c'est luy qui se pourmene parmi les Chandeliers d'or, qui sont les Eglises, et les illumine par sa saincte parole, laquelle sert de Lampe a leurs pieds, et de Phare a leurs sentiers; qui les illumine au dedans par les rayons esclairans de son sainct Esprit. C'est ceste divine parole, ceste Lumiere esclatante du viel et nouveau Testament, de la Loy et de L'Evangile, portée par les porte-flambeaux, les excellens et saincts prophetes, et Apostres, et Evangelistes, et Ministres de la parole de Dieu. Mais le monde des incredules, soit payens, heretiques, et prophanes, n'a point cognu ni receu ceste merveilleuse Lumiere de ceste parole sacrée, mais l'a rejetté et taſché de l'esteindre du tout ou en partie. Les Payens ont rejetté toute l'Escriture saincte, Les Manichéens ont refusé tout le viel Testament; les Ptolemaites ont rejetté les cinq livres de Moyse; ce que les Sadducéens ont embrasé, rejettans tous aultres livres du viel Testament. Les

Anabaptiſtes rejettent l'Eccleſiaſte et le Cantique des Cantiques, Porphire refuſa le livre du Prophete Daniel, et les Nicolaites firent de meſme du livre des Pſeaumes de David, Les Juifs rejettent tout le nouveau Teſtament, Les Ebionites ont receu ſeulement l'Evangile de ſainct Matthieu; et Cerinthus approva ſainct *Marc*, Cerdon ſeulement ſainct *Luc*; les Valentiniens embraſſerent ſainct Jean, et les Tatiens tant ſeulement le livre des Actes des Apoſtres. Il y en a, qui ont effacé les paſſages de l'Eſcriture ſaincte, qui eſtoyent contraires a leurs opinions et pratiques; L'heretique Marcion effaça tous les paſſages de ſaint Luc, et de ſaint Iean, et des Epiſtres de Apoſtres, qui maintenoient la Deité et Humanité de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Les Papiſtes rayent pluſieurs ſentences, qui repugnent a leur dogmes anomales, et entre aultres le deuxieſme commandement de la Loy Morale, *Tu ne te feras image taillée, &c.* eſt omis, comme cela ſe voit en pluſieurs de leurs livres imprimez. Mais voici

vn

vn cas eſtrange, qu'entre ceux de la Religion reformée il s'en trouve quelques vns en Angleterre, qui ont fait rayer des paſſages de l'Eſcriture ſaincte eſcripts ſur les parois de temples. Par exemple, il y euſt vn ſuffragant de l'Archeveſque de Cantorberie, qui peu devant ces troubles excommunia deux Marguilliers, pour n'avoir pas effaçé ceſte notable et veritable ſentence eſcripte ſur le mur du temple, ou il tint ſa Cour Spirituelle; *Ma Maiſon ſera appellée maiſon de Priere; mais vous en avez fait vne Caverne des brigands.* Voire il y euſt en ce meſme temps vn Eveſque d'Angleterre, qui fiſt faire effaçer par le Clerq d'vne paroiſſe dans ſon Dioceſe, cette ſentence divine, miſe ſur la paroy devant la chaire du Paſteur; *Neceſsité m'eſt impoſée, et malheur eſt ſur moy ſi je n'Evangelize*: audace inſupportable, et laquelle ne ſe peult paraleler. Il y a apparence que ces perſonnes euſſent taſché, de faire effaçer ces divines ſentences hors des cayers de l'Eſcriture ſaincte, s'ils en euſſent eu le pouvoir. Cumanus Payen et

Gou-

Gouverneur Romain fiſt decapiter vn ſoldat Romain, qui avoit deſchiré les livres de Moyſe au ſac d'vne ville, pour appaiſer le tumulte des Iuifs, qui en eſtoyent ſcandalizés. Certes, Dieu dit en l'Apocalypſe, chap. 22. 19. *Si quelqu'un oſte des paroles du livre de ceſte Prophetie, Dieu oſtera la part d'iceluy du livre de vie, et de la ſaincte Cité.* Or comme ainſi ſoit, que j'ay expoſé en voſtre Egliſe le paſſage ſus-dit de la 1 *Cor.* 9. 16. Ie vous repreſente et preſente le Sermon, parce qu'il vous en eſt deu, en ayans eſté l'occaſion; Car m'ayans requis par lettre ſignée par le Paſteur, et quelques Anciens et Diacres de voſtre Egliſe au nom de tous, de me trouver a Londres, pour aſſiſter a l'examen de l'honoré frere Monſieur *Stoupp*, auquel pluſieurs honorez freres Paſteurs aſſiſterent avec Meſſieurs les Anciens & Diacres du Cœtus des Egliſes Flammende et Francoiſe de Londres; et l'ayans ouï tant en ſon Sermon ad Clerum, et ſes theſes Latines, comme auſſi en ſes reſponſes a tout ce qui luy fuſt mis en avant en objecte; receurent tel conten-

tentement et telle ſatisfaction, qu'il fuſt jugé capable d'eſtre receu et confirmé au ſainct Miniſtere. Vous me fiſtes l'honneur de me requerir de faire le preſche, et l'Action, le jour de ſon ordination; là aſſiſterent les honorez freres Monſieur Calandrin Paſteur de l'Egliſe Flammende, et Monſieur Ciſner Paſteur de voſtre Egliſe; qui tous trois donnames l'Impoſition des mains audit honoré frere Monſieur Stouppe. Or je mets ce Sermon en lumiere, parce que ceſt acte de l'Impoſition des mains a eſté peu frequent et vſité en voſtre Egliſe; car il y a pres de cinquante ans que feu Monſieur Aurelius, fils d'vn Italien fuſt le dernier qui receut l'Impoſition des mains, et qui fuſt receu Miniſtre de voſtre Egliſe; les aultres Paſteurs venus depuis eſtoyent Miniſtres, et la plus part vieulx, avant que d'eſtre Miniſtres de voſtre Egliſe. Puis il y a des Paſteurs, nommement en France qui ont fait imprimer leurs Sermons a l'occaſion de ſemblable ſujet et de meſme nature. Joint qu'il y en a pluſieurs, qui n'ont peu eſtre preſens audit

audit preſche, qui ſeront deſireux de lire, ce qu'ils n'ont pas veu ni oui; Et des aultres qui ſeront contens d'en rafreſchir leurs memoires. J'ay adjouſté ça et là, et notamment ce qui regarde ce pais, et le concerne; ce que la briefueté du temps ne me permit point de dire en chaire. J'eſpere que la meſme liberté me ſera ottroyeé, laquelle Meſſieurs les Miniſtres Anglois ont eue, qui ont preſché devant Meſſieurs du Parlement; mettans en Lumiere, ce qu'ils avoyent conceu en leurs eſprits, & premedité, que le temps ne leur donna loiſir de mettre en avant; Et ce ſans prejudice aulcun, ſoit de l'auditeur ou du lecteur Chreſtien, ains pluſtoſt avec plaiſir & uſu-fruict, et en ont eſté louez et remerciez. Quant a l'Impoſition des mains, laquelle a eſté donnée par nous les Paſteurs preſens audit Sieur frere; vray eſt, qu'en France, Hollande, ici parmi nous, & aillieurs, elle ſe fait ordinairement par vn Miniſtre ſeul, là ou il n'y a point d'autres preſens, voire par vn Miniſtre ſeul, jaçoit qu'il y a des aultres

Mini-

Miniſtres preſens, qui donnent la main d'aſſociation au Miniſtre confirmé. Toutesfois l'Action de l'Impoſition des mains eſt vne choſe indifferente, en l'opinion et jugement des pluſieurs doctes perſonages, ſoit qu'vn Miniſtre, ou pluſieurs Miniſtres enſemble impoſent les mains ſur la perſonne, qui eſt receu au Miniſtere; tellement que la pratique des vns ni ne doibt, et ne peult condamner la pratique des aultres. Nous avons tous trois Miniſtres donné l'Impoſition des mains a Monſieur Stouppe; Certes l'vn des Conciles de Carthage ordonne, que les Miniſtres preſens mettront leur mains ſur la teſte du Miniſtre ordiné; ce qui s'eſt pratiqué de tout temps et meſmes entre les Papiſtes; et il y a des Actes du Parlement d'Angleterre a ceſt effect, du temps du feu Roy Edovard 6. et de la Reine Elizabeth d'heureuſe memoire; et ſe pratique a preſent a Londre parmi les Miniſtres Anglois, car l'Impoſition des mains ſe fait par pluſieurs Miniſtres de la Compagnie du Preſbitere. Et de fait ſi nous montons

plus haut, nous trouverons que cela ſe fiſt en l'Egliſe primitive du temps des Apoſtres; car il apert, que Saul ou Paul receut l'impoſition des mains de pluſieurs, au 13 *chap. verſet* 3. du livre des Actes des Apoſtres; et ce meſme Apoſtre eſcrivant de l'Impoſition des mains données a Timothée, ſon vray fils en la Foy, dit en ſa 2 *Tim.* 1. 6. r'allume le don qui eſt en toy par l'Impoſition des *Mes Mains*. Mais il avoit dit auparavant en ſa 1 *Tim.* 4. 14. Ne mets pas a nonchaloir le don qui eſt en toy, lequel t'a eſté donné par prophetie, par l'Impoſition des *Mains de la Compagnie des Anciens*. Et toutesfois il fait mention en ces deux endroits d'vne meſme action, et d'vne meſme perſonne, aſçavoir Timothée ordiné et confirmé; Paul, entant qu'Apoſtre, eſtant le premier et le principal en ceſte action de l'impoſition des mains avec les aultres. Mais helas! nous avons a preſent en ce pais des gens, qui ſe diſent eſtre illuminez, ayans trouvé des nouvelles Lumieres, qui ne ſont cependant que des eſtoiles errantes, comme parle St Jude; qui

ne

ne ſe ſoucient, ni de l'impoſition des mains, ni de la main d'aſſociation; qui ſemblables aux Enthuſiaſtes, ont des revelations et viſions, et courent et prophetient, comme jadis les Anabaptiſtes, ſans vocation ordinaire ou extraordinaire; prenans a eux meſmes ce privilege par deſſus Jeſus Chriſt, et Aaron, *qui ne ſe ſont pas attribué ceſt honneur, ni ne ſe ſont glorifiez eux meſmes mais ont eſté appellez de Dieu.* Ils ſont conducteurs des aveugles, et ſi vn aveugle conduit vn autre aveugle, tous deux cherront en la foſſe ce dit Chriſt. Dieu le Pere de Lumieres les vueille illuminer, et les tranſporter des tenebres a ſa merveilleuſe Lumiere; les transformer par le renouvellement de leur entendement, afin qu'ils eſpreuvent, quelle eſt la volonté de Dieu, bonne, plaiſante, et parfaite. Je prie le meſme bon Dieu de vous vouloir affermir en la cognoiſſance qu'il vous a donnée de ſa ſaincte verité en ſa ſaincte Parole; produiſant en vous avec efficace, et le vouloir, et le parfaire ſelon ſon bon plaiſir, afin que vous ſoyez ſans reproche au milieu de

la

la generation perverſe et tortue, entre leſquels vous reluiſez comme flambeaux au monde, qui portent au devant d'eux la parole de vie. C'eſt le ſouhait de celuy qui eſpere que vous accepterez ce petit preſent en bonne part; par ce moyen vous adjouſterez vn ſurcoiſt d'obligation a celuy qui eſt, et demeure,

Meſsieurs et Treſchers freres

Voſtre bien humble et tres. affectionné Frere et Serviteur au Seigneur,

JEAN BULTEEL.

SERMON

SERMON
PRESCHE
SUR
1 COR. 9. 16.

Car encores que j'euangelize, je n'ay dequoy me glorifier; pourtant que neceſſité m'eſt impoſée, et malheur eſt ſur moy ſi je n'euangelize.

L'Eternel donna vn Commandement a Moyſe, de mettre dans l'arche de l'alliance, vne cruche d'or pleine de Manne, la verge d'Aaron, les tables de la Loy, et les Cherubins de gloire faiſans ombre au propitiatoire; les tables de la Loy denotoient la predication de la Loy; les Cherubins de gloire faiſans ombre au propitiatoire indiquoyent la predication de l'Euan-

gile; La manne repreſentoit les Sacrements; et la verge d'*Aaron* ſignifioit la Diſcipline. Ceſte arche eſtoit portee par les Sacrificateurs, et Levites de la Loy, nul autre d'entre les Juifs ne la pouvoit ne la devoit porter; pour dire qu'il ny a que les miniſtres de la parole de Dieu, qui ont l'authorité de preſcher la parole de Dieu, ſoit de la Loy, ou de l'Evangile; donner les Sacremens, et exercer la Diſcipline Eccleſiaſtique. C'eſtoit vn honneur particulier aux ſacrificateurs et Levites, mais auſſy ceſtoit vne charge; et certes le nom de Sacrificateur en la langue S^te^ ſignifie et prince et ſerviteur; Prince, voila honneur; ſerviteur voila ſervice. Et St *Paul* ceſt excellent Apoſtre et vaiſſeau d'election, dit [a], *Ceſte parole eſt certaine, ſi quelqu'un a affection d'eſtre Eueſque, il deſire vne œuure excellente, en diſant* excellente, il denote la dignité de la charge; en la qualifiant œuure il denote la charge de la dignité; labeur honnorable. Au meſme endroit il deſcrit le deuoir des Miniſtres de Dieu. Et les qualitez qu'ils doibuent auoir

a 1 Tim: 3.1:

auoir és ſept premiers Verſ: de ce Chapitre; c'eſt ce que l'Apoſtre propoſe en ce chap. 9. de la premiere aux Corinthiens; il nous met en auant explicitement et implicitement deux ſortes des Paſteurs; la premiere ſorte des Paſteurs, eſt de ceux deſquels parle vn pere Ancien aſcavoir *Chriſoſtome, il* y en a pluſieurs, et en a peu; pluſieurs de nom et peu d'effect; qui ont la charge d'Evangelizer, et n'Evangelizent point, ce ſont *des* [b] *chiens muets, et guettes avengles, qui n'abayent point* (comme le prophete *Eſaie* les qualifie) et partant malheur eſt ſur eux, d'autant qu'ils n'Evangelizent, comme l'Apoſtre le nous enſeigne couuertement et tacitement en ce verſet ſeizieme de noſtre texte; la ſeconde ſorte, eſt de ceux qui ſont paſteurs non ſeulement de nom, mais auſſy de fait; leſquels l'Apoſtre ſubdiviſe en deux rangs, les vns qui Evangelizent mais *a contre cœur, cependant la diſpenſation leur eſt commiſe* au verſet 17. de ce Chapitre; comme le prophete *Jonas* qui annonça la parole de Dieu aux Niniuites a [c] contre cœur et

1 Cor: 9: 16.

b Eſaie 56.10,11

c 1 Cor: 9 17. comme par contreinte. Les autres qui Evangelizent volontairemẽt, lesquels l'Apoſtre ſubdiuiſe derechef en deux rangs; les vns qui evangelizent volontairementet viuent de l'Evangile, *Car l'ouvrier eſt digne de ſon ſalaire* et St *Paul* d 1 Cor: 9. 14. dit au 14. Verſ. de ce Chapitre, *que* d *le ſeigneur a ordonnè que ceux qui annonçent l'Euangile vivent de l'Evangile*, ainſi St *Pierre* et les freres de noſtre S^r et le reſte des Apoſtres preſchans l'Evangile ont veſcu de l'Evangile, ſelon que l'Apoſtre le nous declare ouuertement au commencement de ce Chapitre. Les autres qui annonçent l'Evangile cependant ne vivent point de l'Euangile, comme St Paul et Barnabas parmi les Corinthiens; N'auons e 1 Cor: 9. 4, 5, 6, 7 nous e *pas puiſſance de manger et de boire? N'avons nous pas puiſſance de mener auec nous vne femme, ſœur, ainſi que les autres Apoſtres, et les freres du S^r et Cephas? ou moy ſeul et Barnabas, n'auons nous pas la puiſſance de ne travailler point?* Ce dit l'Apoſtre en ce meſme Chapitre, *Qui eſt ce qui jamais va a la guerre a ſa ſolde? qui plante la vigne et n'en mange point du fruit? Qui paiſt le troupeau, et ne mange*

point

point du laict du troupeau? &c. or St *Paul* ſe glorifie enuers les Corinthiens de ce qu'il leur preſchoit l'Evangile pour neant, quoy qu'il euſt peu prendre ſalaire legitimement d'eux qui luy eſtoit deu, et ſelon l'ordonnãce de Jeſus Chriſt; et partant il ſe glorifie, non pas enuers Dieu, ni enuers les Apoſtres, mais en partie enuers les Corinthiens, en partie contre les faux Apoſtres; il ſe glorifie non de ce qu'il Evangelize, mais de ce qu'il Evangelize pour neant; *Car il luy eſtoit mieux de mourir pluſtoſt que ſi aucun anneantiſt ſa gloire,* au verſet qui precede noſtre Texte; mais de ce qu'il Evangelize, il ne ſe peut non plus qu'il ne ſe doit glorifier, ce qu'il nous enſeigne en ce Verſ. 16. qui eſt noſtre Texte dont nous avons fait la Lecture

Car encores que j'Evangelize, je n'ay dequoy me glorifier; pourtant que neceſſitè m'eſt impoſée; et malheur eſt ſur moy ſi je n'Euangelize.

Paſſage notable et excellent, em-

phatique et pathetique, et auquel il n'y a mot qui n'aye ſon poids ; ou nous auons a conſiderer (moyennant la grace de Dieu) ces deux points ; le premier eſt, le devoir office et exercise de l'Apoſtre, qui eſt d'Evangelizer, car dit il *encores que j'Euangelize* ; le ſecond point eſt, que l'Apoſtre ne ſe glorifie point de ce qu'il preſche l'Evangile ; et ce pour deux raiſons ; La premiere eſt la neceſſité, *car neceſſité m'eſt impoſée* ; La ſeconde eſt la menaçe, *malheur eſt ſur moy ſi je n'Evangelize.* Nous ne nous arreſterons pas a vous repreſenter ce que le mot Euangile, et Euangelizer ſignifie ; parce que nous auons entendu, il n'y a pas long temps, ce que ce mot ſignifie en l'explication des mots. [f] *Si nous meſmes* ou *vn ange du ciel vous Euangelize, outre ce que nous vous auons Euangelizé quil ſoit anatheme*, ſeulement nous obſerverons que le mot Euangile eſt vn mot grec, qui és autheurs prophanes grecs ſignifie ; premieremẽt bonne et heureuſe nouvelle ; ſecondement il ſignifie le ſacrifice qu'on offroit aux Dieux, pour les bonnes

[f] Gal. 1. 8

Nou-

Nouvelles qu'on auoit receües, et ce ſacrifice eſtoit appellé euangile. Tiercement il denote le ſalaire qu'on donnoit, et le don qu'on faiſoit a celuy qui apportoit ces bonnes Nouvelles; et ce don et ſalaire eſtoit appellé Evangile. Mais en l'Eſcriture ſaincte le mot Euangile ſignifie par excellence la bonne Nouvelle et ſolemnelle publication *du fils de Dieu* [g] *manifeſté en chair, juſtifié en eſprit, veu des Anges, preſché au gentils, creu au monde, et enleué en gloire.* [h] *Evangile eternel* qui a eſté preſché depuis la cheute de l'homme, au commencement de la creation et durera juſques a la fin du monde. Les Franciſcains avoyent inuenté et publié vn liure plein des blaſphemes horribles qu'ils nommoient l'Euangile du St Eſprit, Ou l'Evangile Eternel, diſant que l'Euangile de Chriſt ne dureroit, que cinquante ans; Mais leur liure fuſt refuté par Guillaume de St Amour, condamné par le Pape, et ſecretement bruſlé. Or l'Apoſtre St Paul a Euangelizé en Arabie, en Damaſcus, en Antioche, A Cipres, en Licaonie,

g 1 Tim. 3.16.

h Apocal. 14.6.

a Lyſtre, a Piſidie, en Macedone, a Athenes, a Corinthe, en Aſie, en Europe, en Eſpagne, a Troas, a Milete, en Jeruſalem, a Rome, en Pamphylie, en Perge, en Attalie, en Miſie, en Salamis, en Paphos, en Samothrace, a Neapolis, a Philippes, en Berée,

j Rom. 15.19. j *Auec vertu des Signes et miracles, en la puiſſance de l'Eſprit de Dieu, tellement que depuis Jeruſalem, et a l'enuiron juſques en Illyrie, il a fait abonder l'Euangile de Chriſt*; l'Apoſtre donques a Euangilizé et ce en tout temps, et en tous lieux, ſelon la charge Apoſtolique; et a trauaillé plus que tous les Apoſtres, toutestois k *non pas luy, mais la*

k 1 Cor. 15.10. *grace de Dieu qui eſtoit auec luy* Or quoy qu'il ait Euangelizé en ceſte ſorte, auec tant de peine et trauail, il n'a dequoy ſe glorifier; et c'eſt le deuxieſme point que nous auons a obſeruer quand il dit.

Je n'ay dequoy me glorifier. Quoy que l'Euangile eſt vne choſe excellente, et la predication d'iceluy œuure honorable; quoy que j'ay Euangelizé, toutesfois je n'ay dequoy me glorifier. Il ſe glorifie bien en d'autres choſes,

en ce qu'il a Exercé en pure conſcience ſon office d'enſeigner, [l] *C'eſt lá noſtre gloire aſcavoir le teſmoignage de noſtre conſcience qu'en ſimplicité et ſincerité de cœur nous avons conversé au monde*, il ſe glorifie en l'eſperance de la gloire de Dieu et en ſes afflictions, [m] *Nous glorifions en l'Eſperance de la gloire de Dieu, et nous glorifions en tribulation.* Il ſe glorifie en ſes infirmités; [n] *Je me vanteray et me glorifieray en mes infirmités*, 2 Cor. 12. Il ſe glorifie en la Croix de Chriſt. [o] *Jane m'advienne que je me glorifie Si non en la Croix de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, par lequel le monde m'eſt Crucifié et moy au monde.* Mais nous ne liſons pas, qu'il ſe glorifie, en ce qu'il preſche l'Evangile; parce qu'il ne cherche pas ni ſa gloire, ny la gloire des hommes, mais la gloire de Dieu. [p] Il ne ſe glorifie point és hommes, *mais nous nous glorifions en Dieu.* Les Phariſiens aimoient plus la gloire des hommes, que la gloire de Dieu; mais l'Apoſtre qui avoit eſté Phariſien ne l'eſtoit plus, et ne cherchoit point ſa propre gloire; ains eſtoit Apoſtre et Serviteur de

l 2 Cor. 1. 12.

m Rom. 5 2,3.

n 2 Cor. 12. 5.

o Gal. 6. 14.

p Rom. 5, 11.

Jeſus

Jesus Christ, imitoit son maistre qui
q Jean 8. 54. disoit, *Ie ne cherche point ma* [q] *gloire, car si je glorifie moy mesme ma gloire n'est rien, et nous n'avons point cherché gloire des hommes, ni de par vous, ni par autres,*
r 1 Thes. 2. 6. dit St Paul, [r] *Et nous ne preschons point nous mesmes mais Iesus Christ le seigneur.*
ſ 1 Cor. 5. 12. *Nous* [ſ] *ſommes vos ſerviteurs pour l'amour de Iesus Christ, car qui parle de de par ſoy meſme il cherche ſa propre*
t Jean 7. 18. *gloire,* [t] *Mais celuy qui cherche la gloire de celuy qui l'a envoyé ceſtuy la eſt veritable,* et partant *nous ne nous recommandons*
u 2 Cor. 5. 12. *point envers vous,* dit l'Apoſtre, [u] *Mais c'eſt que nous vous donnons occaſion de vous glorifier de nous;* n'eſtant point
x 1 Cor. 3. 5, 6, 7. convoiteux de vaine gloire; *Car* [x] *celuy qui plante n'eſt rien, ni celuy qui arrouſe n'eſt rien, mais celuy qui donne accroiſſement, Paul a planté, Apollo a arrouſé: qui eſt Paul? qui eſt Apollo? ſinon miniſtres par le miniſtere deſquels vous avez creu?* l'Apoſtre doncques n'avoit autre but, que l'advancement de la gloire de Dieu, le regne de Christ, et le ſalut des hommes; il n'eſtoit pas enflé d'orgueil ni convoiteux de vaine gloire, mais ſeulement taſchoit

de

de faire reſplendir la lumiere de l'Euangile de la gloire de Chriſt; il ſe glorifioit non en ſon parentage, ni en ſes richeſſes, ni en ſa ſageſſe, ni en ſa force mais en Dieu; y *Car celuy qui ſe glorifie, qu'il ſe glorifie au Seigneur.* Il ſe pouvoit bien glorifier de ce qu'il eſtoit eſleu, qu'il avoit ſon nom eſcript au livre de Vie; mais jaçoit qu'il Evangelize il n'a dequoy ſe glorifier; et en donne la premiere raiſon diſant. y 1 Cor. 1.31. Luc.10. 20.

D'*autant que neceſsité m'eſt impoſée, aſcavoir d'Evangelizer.* Ce que je fais neceſſairement n'a rien de gloire Apoſtolique, car la neceſſité oſte toute matiere et occaſion de gloire; Or ceſte neceſſité m'eſt impoſée, et partant je n'ay dequoy me glorifier; Ou obſervons que l'Apoſtre ne parle pas ici d'une neceſſité de contreinte (comme on parle és eſcholes) comme ſi l'Apoſtre ne preſchoit point l'Evangile volontairement, mais a contrecœur; ja n'advienne que nous ſoupçonnions telle choſe de noſtre Apoſtre, qui n'eſtoit pas ſeulement prompt et volontaire de preſcher Chriſt

[w] Act 21: 13. Christ; [w] mais aussy d'estre lié et mourir pour le nom de Jesus; et en ce Chapitre ici il dit qu'il le fait volontiers et de bon cœur, ce qui apporte autant qu'il a presché l'Evangile de Christ sans porter couſt, qu'il a *repeu le troupeau de Christ, non point par contreinte, mais volontairement, non point pour gain deshonneste, mais d'vn prompt courage*; [x] 1 Pier. 5.2. comme parle St *Pierre*. Contemplons le prompt courage du Prophete *Esaie*, Aussi [a] Esa.6,8 toſt qu'il oit la [a] voix du Sr qui crie, *qui envoyeray je, et qui ira pour nous?* Il se presente tout aussi toſt et s'offre; *me voici envoye moy*: de mesme l'Apo- [b] Rom. 1 13. stre [b] est prest d'Evangelizer entant qu'en luy est; car aussi toſt qu'il oit la voiz esclatante du Fils de Dieu [c] Act. 9. 6. tonnante du Ciel il demande, [c] *Seigneur que veux tu que je face?* et obeit immediatement a la voix de Christ; il parle franchement en Damas, confond les Juifs, et confirme que Jesus est le Christ; et partant [d] Act. 26 19. *O Roy Agrippa* dit il, *je n'ay point esté rebelle a la vision celeste, mais j'ay annoncé franchement l'Evangile a ceux qui estoient en Damas,*

puis

puis en Ieruſalem, puis en la contrée de Iudée et aux gentils, et partant l'Apoſtre a preſché volontairement et non a contrecœur, et ainſy ne parle point d'vne neceſſité de contreinte; mais il parle d'vne autre neceſſité, laquelle eſt double; L'vne au regard du peuple, l'autre au regard de ſoy meſme: premierement au regard du peuple, car il eſtoit neceſſaire que l'Apoſtre evangelizaſt au peuple de Dieu, parce que le Miniſtere de la parole eſt ſi neceſſaire, que le Sauveur du monde dit, [e] *Une choſe eſt neceſſaire.* Et le ſage Roy *Salomon* dit, et predit, que [f] *là ou il n'y a point de viſion, le peuple va a rebours.* & n'y a clarté de ſoleil, ne viande, ne breuuage qui ſoit ſi neceſſaire pour fomenter ceſte vie animale et corruptible; qu'eſt le Miniſtere des Apoſtres et Paſteurs pour conſerver l'Egliſe de Dieu, et la fomenter de la parole de Dieu, qui eſt la viande ſpirituelle de nos ames.

e Luc. 10 42.

f Prov. 29.18.

La ſeconde neceſſité eſt au regard de ſoy meſme entant qu'Apoſtre, car neceſſité luy eſt impoſée; laquelle eſt au regard de la neceſſité de l'Obligation;

gation; qui eſt double, premierement au regard du commandement de Dieu, car Dieu avoit appellé Paul a l'Apoſtolat, et l'auoit commandé de preſcher, car St Paul fut [h] *appellé pour, eſtre Apoſtre et mis apart pour annoncer l'Evangile de Dieu*, et comme il eſt dit de Jeremie, *devant que je* [i] *te formaſſe au ventre je t'ay cognu; et devant que tu ſortiſſes de la matrice, je t'ay ſanctifié, et t'ay ordonné pour prophete pour les Nations;* Auſſi l'Apoſtre nous declare que luy meſme a *eſté mis a* [k] *part dés le ventre de ſa mere, et appellé par ſa grace afin qu'il evangelizaſt aux gentils*; et Chriſt luy dit, [l] *Leue toy, et te tien ſur tes pieds, je te ſuis apparu pour te conſtituer Miniſtre et teſmoing tant des choſes que tu as veües, que de celles éſquelles je t'apparoiſtray, te deliurant du peuple. Et des gentils, vers leſquels maintenant je t'envoye.* Et doncques *le* [m] *Lion a rugi qui ne craindra? le Sr a parlé qui ne prophetizera?* Amazia le grand Sacrificateur dit a Amos, [n] *Voyant va et t'enfuis au pays de Iuda, et mange lá ton pain, et y prophetize; mais ne pourſui plus a prophetizer en* Bethel, *car ceſt le*

h Rom. 1, 1.

i Jer. 1.5

k Gal. 1. 15.

l Act. 26. 16.

m Amos 3. 8.

n Amos 7. 12, 13, 14, 15.

le Sanctuaire du Roy; Mais Amos reſpond, *Ie n'eſtois ni prophete ni fils de prophete, mais eſtois vn bouuier, et recueillant des figues ſauuages; et l'Eternel me print d'aprés le troupeau & me dit, va et prophetize au peuple d'Iſrael.* Comme s'il euſt dit, je ne prophetizois pas auparauant, mais maintenant je prophetize, car neceſſité m'eſt impoſée de prophetizer. Ainſi St Paul n'eſtoit ni Apoſtre ni fils d'Apoſtre, mais Phariſien et perſecuteur des Apoſtres et Diſciples de Chriſt et de Son Egliſe; Mais apres qu'il eut receu ce commandement de Chriſt. *Va je te conſtitue Miniſtre des Gentils*, ceſte neceſſité luy eſtoit impoſée d'Evangelizer; ceſte neceſſité du commandement de Dieu a eſmeu Moyſe d'enſeigner le peuple des Juifs, ores qu'il eſtoit le fils adopté de la fille de Pharaoh. Ceſt ce qui a induit le prophete Eſaie, qu'oy que riche, que noble, eſtant Oncle du Roy *Manaſſé* (ſelon l'opinion des Hebrieux) de prophetizer; de meſme St Paul qu'oy que Hebrieu, de la tribu de Benjamin, Phariſien, aſſis

au

au pied de Gamaliel a falu Evangelizer, car ceſte neceſſité du Commandement de Dieu a apporté la neceſſité d'obligation. St Paul eſtoit obligé par le commandement de Dieu de preſcher l'Evangile, ſans s'en pouvoir glorifier; quand vous avez tout fait, dit le Sauveur du monde, dites nous o *ſommes ſerviteurs inutiles, nous avons fait ce que nous debvions faire.* Secondement St *Paul* eſtoit obligé d'Evangelizer par ſa vocation, car ſon office & les titres excellens et eminens de ſa vocation le rendoit obligé a ce faire; les Prophetes & Apoſtres, Evangeliſtes, et Miniſtres de la Parole de Dieu; ſont qualifiez, *Les chariots d'Iſrael et ſa chevalerie, Anges, guettes, Eveſques, et Superintendans, peſcheurs des hommes, lumiere et ſel de la terre, ouvriers & laboureurs, ouvriers avec Dieu, Architectes, Vignerons, Paſteurs, Peres ſpirituels, Diſpenſateurs des ſecrets de Dieu, Sauveurs, eſtoiles en la main droite de Chriſt*, et tels autres titres; et noms admirables qui leur ſont attribuez et appropriez en l'eſcriture Saincte; pour indiquer leur vocation, leur charge, devoir

o Luc. 17 10.

devoir, et leur honneur. Nous lisons que Timotheus le Musitien estoit si expert, sçavant, et admirable en son art, qu'il faisot des hommes, Lions, et brebis quand il vouloit; car joüant sur son instrument, il esmouvoit tellement Alexandre le grand, qu'il s'armoit de toutes ses pieces, animé et pousé de courage et force pour aller combattre les Ennemis; et puis en changeant de ton, et de note, il touchoit si doucement les cordes de son instrument, qu'il addouciſſoit le Roy Alexandre, le calmoit, et le rendoit aussi souple et doux qu'un agneau. Les Ministres de Dieu sont qualifiez *Boanerges*, c'est a dire *Enfans de tonnere*, *Marc.* 3. 17. qui animent et encouragent les fideles a prendre toutes les armeures de Dieu et s'en revestir, P *Ayans les reins ceints de verité, et estans revestus du halecret de Justice, ayans les pieds chaussez de la preparation de l'Evangile de paix; prenans sur tout le bouclier de la foy, le heaume de salut, et l'espée de l'esprit qui est la parole de Dieu.* Par ces armeures celestes, ils combattent le diable, le monde, la P Ephes. 6. 14, 15, 16, 17.

Chair et en ont la victoire. Ils sont aussy en vn autre esgard des *Boanerges, enfans de tonnere*, pour tonner les Jugemens de Dieu, a l'encontre des pescheurs et les amener a repentance et humilité, et les rendre aussi domptz et cois que des agneaux. Les Ministres sont aussi appellez *Barnabas c'est a dire enfans de consolation*, Act. 4. 36. pour consoler les desolez [q] *et pour Evangelizer aux debonnaires, et medicamenter ceux qui ont le cœur froissé.* Ils sont nommez Barsabas c'est a dire *fils de conversion*, Act. 1. 23. convertissans les pescheurs a repentance. Et sont qualifiez Barjonas, fils de la Colombe, c'est a dire de paix, et reconciliation. Ainsi ces titres qui leur sont donnez, monstrent leur office et debvoir, leur honneur et charge, car ce n'est pas vne dignité oiseuse, mais œuvre et charge honorable, ainsi advient tellement *la charge que Habacuc le prophete a veue*; [r] et St Paul au nouveau Testament l'appelle grace et charge d'Apostre; [s] or ces titres et dessus mentionnez appartenoient a St Paul entant qu'Apostre et Evangeliste, pour denoter

[q] Esa. 61 1.

[r] Habac. 1. 1.

[s] Rom. 1. 5.

noter sa vocation, office, obligation, et necessité luy estoit imposée d'Evangelizer.

Mais outre ceste double necessité, il y avoit vne autre necessité qui le pressoit, c'est asçavoir la menace et malediction de l'Eternel, en cas qu'il se monstroit refractoire, et ne vouloit pas Evangelizer : c'est ce que l'Apostre propose en dernier lieu quand il dit,

Et malheur sur moy ſi je n'Evangelize.

Or notons que ce mot *malheur* se prend és cahiers de l'Escriture saincte, en deux sortes : 1. Il denote le malheur corporel, ou malediction calamité en misere temporelle. 2. Le malheur spirituel et eternel, quand Jesus Christ dit *malheur sur les femmes enceintes, et ſur celles qui allaiteront en ce jour là*, il ne parle pas d'vn malheur spirituel et eternel, mais d'vn malheur temporel et corporel, auquel les femmes grosses et enceintes seront assujetties en ces temps là. Mais quand il dit, *malheur ſur vous riches, car vous remportez voſtre conſolation*, il denote

a Matth. 24. 19.

x Luc. 6. 24.

denote vn malheur ſpirituel et eternel, ainſi le riche qui avoit cy bas en terre conſolation, eſtoit en deſolation et miſere Eternelle en Enfer, et les reprouvez ſentent des douleurs indicibles, y *qu'œil n'a veu, oreille n'a ouy, et l'entendement de l'homme ne peut comprendre*, crians inceſſament malheur ſur nous. Or quand l'Apoſtre dit icy *malheur ſur moy*, il ne parle pas au premier ſens du malheur corporel et temporel, il euſt pluſtoſt dit en ce ſens-la; Malheur ſur moy de ce que j'Evangelize, et bonheur ſur moy ſi je n'Evangelizois pas. Car l'Apoſtre a cauſe de la predication de l'Evangile, eſtoit en miſere temporelle, en afflictions et tribulations, en perſecutions, en priſon, en battures, foüetté, lapidé, et en danger extreme de mort. Le prophete Jeremie s'eſcrie z *Malheur ſur moy, O ma Mere de ce que tu m'as engendré homme de debat, et homme de plaid a tout le pays*; et ailleurs il dit depuis, a *que je parle je ſuis en derriſion, tout le jour, chacun ſe mocque de moy, la parole de l'Eternel m'eſt tournée en opprobre*. Ainſi l'Apoſtre pouvoit dire de ſoy meſme, malheur ſur moy

y Luc. 16

z Jer. 15. 10.

a Jer. 20. 7, 8.

de ce que j'Evangelize; car ſe ſuis eſtimé homme de debat a cauſe de l'Evangile, je ſuis, en derifion, *eſtimé la racleure, et la ballieure du monde*; et partant ce n'eſt pas en ce ſens que l'Apoſtre prend le mot de malheur; mais il parle premierement et principalement d'vne malheur interne et Eternelle, la damnation et mort eternelle panche ſur ma teſte ſi je n'Evangilize. Et ceſte neceſſité luy eſt impoſée s'il ne veut encourir la mort Eternelle, partant il adjouſte en ce chapitre, qu'il fait ces choſes *afin qu'en quelque maniere apres avoir preſché aux autres, il ne ſoit reprouvé*, et ailleurs *j'eſpere que* [b] *vous cognoiſtrez que nous ne ſommes point reprouvez*; et partant il exhorte ſon diſciple Timothée [c] *entens a toy et a l'endoctrinement, ſois perſeverant en ces choſes, car en ce faiſant tu te ſauveras, et toy et ceux qui t'eſcoutent*; non pas que les paſteurs ſoyent les ſauveurs des Ames, mais Dieu ſe ſert de leur miniſtere pour les ſauver; ils ſont comme le doit Jean Baptiſte monſtrant Jeſus Chriſt, et diſant, *Voici l'agneau de Dieu qui oſte*

b 2 Cor. 13,6.

c 1 Tim. 4.16.

les

les pechez du monde. Ou comme ceux qui amenoient a Jesus Christ les paralitiques, et aveugles afin qu'il les guerist. Or l'Escriture saincte prononçe malheur sur les Pasteurs de neant, ainsi dit l'Eternel, [d] *malheur sur les Pasteurs d'Israel qui se sont repeus eux mesmes, les pasteurs ne paissent ils pas le troupeau?* semblablement le prophete Jeremie dit au nom de l'Eternel, [e] *Malheur sur les Pasteurs qui dissipent et destruisent le troupeau de ma pasture*. Et le Sauveur du monde prononçe sentence de malediction contre les Scribes, Pharisiens et Docteurs de la Loy, [f] *malheur sur vous conducteurs aveugles*; ce n'est pas doncques sans fondement et raison que l'Apostre dit ici, malheur sur moy si je n'Evangelize. D'avantage notez l'Apostre dit si je n'Evangelize, il ne dit pas si je ne presche point les traditions Pharisaiques, les ceremonies Iudaiques, les inventions des hommes, ou les statuts de Princes, mais l'Evangile que Iesus Christ a presché, et commandé, stipulant pas vn autre Evangile (ce n'est pas a dire qu'il y eit vn autre

[d] Ez. 34. 2.

[e] Jerem. 23. 1.

[f] Mat. 23 16.

Evan-

Evangile, vn autre Iesus, vn autre Esprit, 2 Cor, 11. 4. car il n'y a qu'vn vray Christ, vn vray Euangile a proprement parler, mais vn renuersement de l'Evangile de Christ, comme nous appellons la fausse Eglise, Eglise abusivement, or comme malheur est sur luy s'il n'Evangelize, aussi malheur est sur luy s'il presche vn autre Evangile que celuy de Christ. C'est pourquoy l'Apostre proteste, *qu'il* [h] *a annoncé tout le conseil de Dieu*, et non des hommes et qu'il a receu de Dieu ce qu'il a baillé; non point les traditions des hommes en lieu des commandemens de Dieu, comme Iesus Christ reproche aux Pharisiens, mais enseignant et gardant tout ce qui avoit esté commandé aux Apostres de garder et enseigner; suivant ce commandement, St *Pierre* dit, [i] *Si aucun parle qu'il parle comme la parole de Dieu*, ce qui a esté representé par Aaron, *Exod.* 28. qui avoit au bord de son vestement des clochettes d'or, ce son des clochettes signifioit la predication, et ceste divine et excellente harmonie de la vraye et pure doctrine

Gal. 1.7.

h Act. 20 27.

i Pier. 4. 11.

et

et certes les Paſteurs ſont les Ambaſſadeurs de Dieu, or comme vn Ambaſſadeur d'vn Roy n'avance rien du ſien, n'oſe pas exceder ni outre paſſer ſa commiſſion; mais ſe reigle ſelon les memoires qui luy ont eſté donnés, par celuy qui l'a envoyé, il en eſt de meſmes des miniſtres de l'Evangile qui ſont les Ambaſſadeurs du grand Dieu; la voix de l'Eternel s'addreſſe au prophete Eſaie, diſant, [h] *Crie*, il n'oſe pourtant crier de ſa teſte, et mettre en auant ſon intention, mais il demande *que crieray je?* puis la voix luy ſuggere la matiere de ſon cri; de là vient qu'il eſt accouſtumé de clorre toutes ſes propheties par ceſte ſentence, *la bouche de l'Eternel a parlé.* L'eternel dit a Ieremie, [i] *tu diras ce que je te commanderay, voici je mets ma parole en ta bouche avancant ſa main, et en touchant ſa bouche*; c'eſt cela meſme que nous repreſente le prophete Ezechiel, Dieu luy [m] donna vn rooleau a manger, et puis luy commande de reciter les paroles; donnant a cognoiſtre par cela que ſes propheties n'ont eſté que comme

h Eſa. 40 6.

i Jer. 1.9

Ezech. 3. 1, 2.

vn recit des paroles contenues au rooleau qui luy avoit esté baillé a manger suivant quoy les prophetes commençojent ordinairement leur propheties; *Ainsi a dit l'Eternel; Escoutez la parole de l'Eternel*, pour donner a cognoistre que les Prophetes, Apopostres, et Pasteurs ne doiuent enseigner autre chose que la parole et volonté de Dieu, car s'ils prediſent preschent ou Evangelizent autrement, malheur leur arriuera.

Ces choses estant ainsi briefuement expliquées, reste que nous les applicquions, a nostre endoctrinement et vsage. D'icy nous tirons vn vsage de redargution; car ceste doctrine condamne ceux dont parle Gregoire, le monde est tout plein des prestres, et toutesfois on trouve peu d'ouvriers a la moisson. Ils reçoivent l'office et n'accomplissent point la charge, ils laissent la charge la predication et l'office; et prennent le benefice; tels sont les Archeuesques Cardinaux et Euesques, parmi les Papistes, disons parmi quelques vns de nos Eveſques, et quelques Ministres

ſtres de la parole de Dieu en ce pais, qui n'eſtiment rien plus indigne de leur perſonnes, que la charge d'enſeigner et leur ſemble aduis que ce ſoit vne choſe trop baſſe contemptible, et inferieure a la dignité Epiſcopale, et Miniſteriale, que de preſcher, et toutesfois poſſedent et jouiſſent des grands benefices et revenus; St Paul dit icy, malheur ſur moy ſi je n'Evangelize, et eux a contrepoil, malheur ſur nous, ſi nous Evangelizons, les Apoſtres dirent, *Il n'eſt pas raiſonnable, que nous delaiſſions la parole de Dieu pour ſervir aux tables; quand a nous, nous pourſeivrons a vacquer a la priere, et a l'adminiſtration de la parole.* Mais les Papes, Cardinaux, Archeueſques, et Eueſques a contre ſens diſent et crient tout le contraire, et leur ſemble qu'il n'eſt pas raiſonable qu'ils laiſſent leur affaires politiques de l'eſtat, pour preſcher la parole, ils eſtiment que c'eſt vne choſe trop baſſe et vile que d'Evangelizer, lá ou que les [p] Anges ont deſiré tant et plus de ſonder et ſçavoir ce profond miſtere de l'Evangile, de le regarder

[a] Act. 6. 2. 4.

[p] 1 Pier. 1. 12.

garder jusques aux fonds; et mesme ont esté glorieux et joyeux d'Evangeliser la naissance de Christ, je vous annonce vne grande joye, &c. Luc. 2. 10. 12. et avec l'Ange il y eut vne multitude des armées celestes disans, *Gloire à Dieu, en terre paix, &c.* La charge du Ministere est si honorable, et onerable dit St Chrisostome, qu'elle est formidable aux Anges, que les Anges l'estimeroient a honneur, et croupiroient leurs espaules pour la porter; et partant pour nobles, pour riches, pour honorables qu'ils puissent estre, qu'ils ne pensent point que le Ministere est trop vil, ou indigne d'eux, ains plustost qu'ils sont indignes du Ministere, comme il appert par les titres ci dessus nommez, ils sont compagnons de service avec les Anges, voire sont qualifiez Anges; voire auquel des Anges, auquel des princes de ce siecle Dieu a-il donques dit, ce qu'il a dit a ses Apostres et Ministres, q *Ce que vous lierez en terre sera lié au ciel. Et ce que vous deslierez en terre sera deslié és cieux,* r *et a quiconque vous pardonnerez les pechez ils seront*

q Matth. 16.19.
r Jean 20.23.

ſeront pardonnez, et à quiconque vous les retiendrez ils ſeront retenus; que ſi les Cardinaux, Archeveſques, et Eveſques de l'Egliſe Romaine preſchent, c'eſt bien rarement et à contre-cœur; et quand ils preſchent ils ne preſchent point la parole de Dieu; ains la fauſſe doctrine, les traditions des hommes, les ſuperſtitions et ceremonies du Pape; repaiſſent le peuple des fables et queſtions curieuſes; tellement qu'en quelque façon que nous les conſiderons ils ſont tous rangez et comprins ſous ceſte malediction, malheur ſur eux d'autant qu'ils n'Evangelizent.

Secondement cecy condamne ceux qui s'eſlevent contre Dieu, et contre ſon Egliſe par oſtentation, ambition, ou vaine gloire, vice du tout indigne des Paſteurs et Miniſtres de la parole de Dieu, et toutesfois vice aſſez commun, mais bien dangereux tellement que c'eſt vne choſe plus ſeure d'ouir la parole de Dieu, que de la preſcher; car celuy qui eſcoute apprend à s'humilier mais celuy qui preſche, eſt en danger de s'eſleuer, car tant plus qu'il

qu'il reçoit des graces de Dieu, tant plus il eſt enclin a ambition; et certes nous voyons que St Paul a eſté en danger de s'eſleuer outre meſure, de ce qu'il eſtoit Apoſtre. *Et a cauſe des reuelations, ayant eſté rauy en paradis iuſques au troiſieſme Ciel, ouy paroles inenarrables, leſquelles il eſt impoſſible a homme d'exprimer; et de peur qu'il ne s'eſleuaſt outre meſure a cauſe de l'excellence des reuelations, il luy a eſté miſe vne eſchirde en la chair, vn ange de Satan pour le buffeter afin qu'il ne s'eſleuaſt outre meſure.* 2 Cor. 12. 7. Principalement ce vice eſt incident aux neophites, nouueaux apprentis, et jeunes Miniſtres, qui ſont *en danger de s'enfler d'orgueil et l'Apoſtre en tomber en la condamnation du calomniateur*; comme s'il diſoit, il ſe glorifiera de ce qu'il eſt Paſteur et qu'il preſche; *Seigneur, Seigneur, n'auons nous pas preſché en ton nom.* 1 1 Tim. 3. 6. 2 Matth. 7. 22. O il ne ſe faut pas glorifier en cela, j'Evangelize dit St Paul, et cependant je n'ay dequoy me glorifier, ſi St Paul vn ſi grand, vn ſi excellent Apoſtre n'a peu ſe glorifier en cela, qui en toutes ſes Epiſtres anneantiſt ſoy meſme

anni)

mesme afin que Dieu soit son tout et en soit exalté et glorifié; qui ne veult rien sçavoir que Jesus Christ et iceluy crucifié, qui proteste qu'il se vantera non en ses vertus, non en ses merites, mais en ses infirmitez, afin que la vertu de Christ habite en luy; si vn tel Apostre si sensible a ses infirmitez, si humble a cause d'icelles vn tel herault de la misericorde de Dieu, tel ennemi des merites des hommes, trompette des demerites d'iceux, si vn tel Apostre n'a peu se glorifier en ces choses, et nommement en la predication de l'Evangile, parce que la necessité luy est imposée d'Evangelizer, et malheur sur luy s'il n'Evangelize, combien moins les Pasteurs et Ministres de la parole de Dieu inferieurs a vn si grand Apostre ont ils dequoy se glorifier en cela a cause de ceste necessité, et de ceste menaçe.

Mais pour approcher de plus prés de nous mesmes, et pour appliquer des usages a nous qui sommes Pasteurs, et au frere que nous allons establir, et ordiner aut St Ministere,

(sans

(sans faire vne application particuliere audit frere, comme nous le pourrions faire) Nous apprenons et nous et luy nostre devoir qui nous est proposé au long et au large en ce chapitre neufiesme, de la premiere Epistre aux Corinthiens; et en la premiere a Timothée chap. 3. et a Tite 1. que nous lirons tantost, Le premier devoir et principal est d'Evangelizer et prescher la verité et la volonté de Dieu contenue et revelée en l'Escriture saincte, laquelle est * *divinement inspirée, et profitable a endoctriner, et convaincre, a corriger et instruire selon justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement instruict a toute bonne œuvre*; Suffisante non seulement pour nostre salut ce que les Papistes confessent, mais aussi pour nostre instruction, ce qu'ils nient; tesmoing *Bonner* Euesque de Londres qui examinant vn Martyr, et luy disant qu'il estoit vn homme de l'Escriture, et ne vouloit rien avoir que l'Escriture saincte; et son Chaplain qui disoit, qu'il ne vouloit avoir autre livre, que son iolj petit livre

* 2 Tim. 3.16.

de

de Dieu, et n' eſt il pas ſuffiſant dit le Martyr pour mon ſalut, Ouy dit il a ſalut, mais non pas a inſtruction, O, dit le Martyr, Dieu m'envoye le ſalut, et a vous l'inſtruction : Et certes ſi elle eſt ſuffiſante pour l'vne, elle eſt pour l'autre, car au verſet 15. de ce meſme chapitre, elle te peut rendre ſage a ſalut ; et ce non ſeulement l'homme de Dieu, le Miniſtre, le Docteur, mais auſſi le ſimple et l'ignorant, donnant ſapience au ſimple *Pſea.* 19.8. car ſi elle n'appartiendroit qu'aux ſages et doctes, elle n'appartiendroit a perſonne, car perſonne n'eſt docte ni ſage avant qu'avoir leu l'Eſcriture ſaincte, nous ne liſons pas l'Eſcriture ſaincte parce que nous ſommes doctes et ſages, mais pour en devenir, c'eſt ceſte ſaincte Eſcriture laquelle eſt qualifiée vne longue Epiſtre que le Createur envoye a la creature, le teſtament du Fils de Dieu, et la Bibliotheque du St Eſprit, le livre de l'amour de Dieu, le miroir de la miſere de l'homme et grace divine, le riche threſor du Roy de gloire ou ſe trouve la manne ſpirituelle

tuelle et eau de vie, l'arſenal et l'armoire des fideles, vne eſpée a deux trenchans, la pierre de touche, vne lanterne a nos pieds, et vn ancre en temps de tempeſte; voire l'Eſcriture ſaincte eſt appellée le Paradis; Dieu dit St Ambroiſe, chemina jadis en Paradis, et Dieu a preſent chemine au Paradis. quand je lis les Sainctes Eſcritures, *Geneſe eſt vn Paradis*; *et Deuteronome eſt vn Paradis*; *l'Evangile m'eſt vn Paradis, &c.* Et certes elle peut bien eſtre appellée vn Paradis; car l'homme fidele ne peut trouver vn plus plaiſant lieu qu'au Paradis des ſainctes Eſcritures; lá ou il y a l'arbre de Science, non pas celuy qui fuſt defendu, mais qui eſt ordonné de Dieu pour les eſleus; au millieu duquel eſt l'arbre de vie qui eſt Chriſt; la porte n'eſt pas gardée par des cherubins auec l'eſpée flamboiante, mais eſt ouverte a tous ceux qui ont faim; lá ſont les rivieres d'eaux vives pour rafraiſchir les alterez, il y a lá des arbres plantez de par Dieu, aſcavoir les Patriarches, Prophetes et Apoſtres, lá l'air eſt calme, le doux air

et reſpiration refrigerante du St Eſprit : c'eſt-lá ou la voix de Dieu eſt entendue, non demandant Adam ou es tu ? mais invitant tous les pecheurs a ſoy, venez a moy vous tous qui eſtes travaillez, et chargez, et je vous ſoulageray, les menant tout droit a l'arbre de vie, les refraichiſſant, et les conſolant. Le paradis d'Eden hors duquel Adam fuſt chaſsé, n'avoit que l'ombre des vrais et ſolides et doux plaiſirs dont les fidelles jouyſſent en ce paradis des Sainctes eſcritures ; ou ils entendent la voix de Dieu, voyent les apparitions des Anges, converſent avec les Patriarches, les Prophetes, et Apoſtres, voire avec Jeſus Chriſt meſme, et mangent avec grand plaiſir du fruict de l'arbre de vie ; et partant contentons nous de ce paradis, contenons nous dans les limites et parvis des ſainctes Eſcritures, ſans en ſortir derechef. L'Eſcriture ſaincte eſt accomparée a vne mappe-monde, contenant la deſcription du lieu de noſtre ſejour ci bas en ceſte vallée de miſeres, de noſtre voyage vers la

Jeru-

Jeruſalem celeſte, comprenant tout ce que nous avons de beſoin en ce pelerinage noſtre, tant pour noſtre inſtruction et proviſion que pour noſtre ſalut ; par delá l'Eſcriture ſaincte et hors de la mappe d'icelle il n'y a rien que des choſes incognues, et incertaines ; les coſmographes, qui deſcrivent le monde mettent és parties les plus eſloignées, et incognues, ces mots, *terra incognita*. Et diſent, par delá ces contrées, il n'y a que des deſerts de ſable ſans eaux, pleins de beſtes farouches et venimeuſes ; ou des Eſtangs ; ou on ne peut nauiger, ou Scythia inhabitable a cauſe du froid ; ainſi par de lá l'Eſcriture ſaincte, il n'y a que terres incognues, des deſertes pleins des ſablons des traditions humaines, des eſtangs puans, des beſtes cruelles et venimenſes, c'eſt adire des fauſſes opinions et hereſies deteſtables, des voyes incognues et douteuſes, au de lá de l'Eſcriture ſaincte il n'y a que *Scriptura incognita*, Eſcriture incognue et non parole eſcrite ; des goulfres dangereux ou l'ancre de noſtre Foy ne ſe peut mouiller, et ou nos ſondes ſont

trop courtes, et ne trouvent point de fonds, et ou il faut de neceſſité que nous façions naufrage de noſtre Foy: et partant il eſt neceſſaire que nous nous tenions dans la carte de l'Eſcriture ſaincte, le compas du pilote; la regle de ſobrieté, la bride de nos diſcours, le limite de noſtre foy, de peur que nous ne ſoyons agitéz et jettez ſur quelque coſté, et plage et place incognue, et ainſi periſſions. Nous nous repoſons dans le haure de la vraye foy dit St Auguſtin; lá ou ni aucune tempeſte de faſcheuſe curioſité, ni de fauſſe doctrine, nous peut ou nous troubler, ou au moins nous noyer; et partant ſoyons fermes en la foy, et retenons ce que nous avons, comme Chriſt exhorte l'Ange de *Thyatire*; demeurons fermes en la doctrine que nous avons receüe, qui eſt ancienne, et non nouvelle comme celle des heretiques; deſquels nous pouvons demander a bon droit comme Optatus, demandoit aux Donatiſtes, compte de l'origne de leur chaire, c'eſt a dire de leur doctrine, qui comme le Kikajon de Jonas, en vne nuict fuſt

fuſt crüe, et le lendemain ſechée et gaſtée, ayans prins leur commencement et origine depuis peu des jours. Que ſi on demande, ou eſt l'origine de noſtre chaire, nous reſpondons a l'envoy des Apoſtres; ſi derechef on demande teſmoignage de cela, nous produirons la meſme doctrine que l'Eſcriture ſaincte contient, qui retentit en noſtre chaire, laquelle ſonnoit, ou pluſtoſt tonnoit en celle des Apoſtres. Les anciens paiens ont creu, et tenu, que la fontaine Arethuſa qui ſourdoit en Siracuſe de Sicile eſtoit le fleuve Alphée; par quel argument ſe pouvoit ils perſuader qne la meſme eau qui ſe perd en la mer, ou ſous la mer Mediteranée, vint par vne ſi longue eſpace reſoudre depuis la Morée juſques en Sicile, pource que les choſes jettées en ce fleuve-lá ſe retrouvoient par le moyen de la fontaine ſudite en Siracuſe. Tout de meſme nous pouvons afirmer que noſtre chaire ou doctrine a pris ſon origine dés le temps des Apoſtres, quoy qu'elle ait eſté comme meſlée ou abiſmée dans la mer de ce monde,

Pline l.2. c.103.

immonde des corruptions de fauſſe doctrine et mœurs, pource qu'elle nous rapporte fidelement ceſte perle precieuſe emportée au fonds de la mer par la force, en partie de l'Erreur, en partie des perſecutions, mais de la preſence ſeulement de ceux auſquels Dieu a envoyé efficace d'erreur pour n'avoir point receu la dilection de verité a ce qu'ils fuſſent ſauvez: Conſidere moy Jonas, figure du corps de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, au ſepulcre, et partant auſſi de ſon Egliſe; tu le voix englouti de la baleine; tu le vois devoré, et y a dequoy le croire. Au ſeul mot, au ſeul commandement de l'Eternel ce monſtre reuomit Jonas ſur la greve, herault deſtiné au partir de là pour preſcher aux Ninivite, a vn peuple meſme eſloigné de l'Egliſe; et doncques trouves tu plus eſtrange que ceſte pauvre Egliſe que la papauté avoit comme engloutie; maugre qu'elle en ait en nos jours Dieu le voulant (l'ayant jadis prononcé) elle l'a reuomiſſé, elle l'a rendue, et pour tant plus glorieuſement preſcher ſon Evangile voire a

nous

nous meſmes? Ainſi doncques nous apportons ce que les Apoſtres nous ont apporté, ont enſeigné; et partant retenons ceſte doctrine et rejettons toutes fauſſes anomales et erronées doctrines et entre aultres celles qui n'ont que trop la vogue en ces pais. Car l'Angleterre qui jadis eſtoit vn paradis le jardin d'Eden de l'Eternel, eſt devenue helas? *Un Bochim*, vne vallée de larmes; *vn Aceldama*, vn champ de Sang; *vn Golgotha et mont de Calvaire*, vn champ des Os; vne ſentine et cloaque de toutes ſortes des hereſies et qu'il y a ici aultans ou plus des ſectes & opinions que parmi toutes les Egliſes reformées de l'Europe. Il y a vn lieu ici pres de Londres appellé *l'Iſle des chiens*, mais helas combien des ſortes des chiens y a il en ceſte Iſle d'Angleterre; l'Eſcriture ſaincte accompare diverſes ſortes des perſonnes aux chiens, les [a] perſonnes prophanes; les [b] ſchiſmatiques; les [c] Paſteurs mercenaires; les [d] perſeteurs; [e] les Apoſtats; et nommement ceux qui abbayent contre la Deité de Dieu, ou Trinité des perſonnes; com-

[a] Mat. 7. 6.
[b] Phil. 3. 2.
[c] Iſa. 56. 10.
[d] Pſe. 22. 17.
[e] 2 Pier. 2. 22.

comme *Arius*, *Sabellian*, *Servet*, *Socinus*, & autres blaſphemateurs heretiques. Tel eſtoit *Lucian* vn chien en ſa condition, qui pour ſon impieté fuſt devoré des chiens. Tel *Julian* l'Apoſtat qui eſtant frappé d'vn dard incognu jetta ſon ſang de ſes mains vers le Ciel criant a haute voix, *Tu as vaincu, O Galilæan, tu as vaincu!* Les Arminiens et Sociniens s'accordent en beaucoup d'erreurs tellement qu'on peut dire d'eux comme jadis on diſoit de *Plato*, et de *Philo*; ou *Plato* Philonize, ou *Philo* Platonize; ainſi ou les Sociniens Arminianizent, ou les Arminiens Socinianizent, touchant divers points; comme de la predeſtination, peché originel, de la perſeverance des Saints, du regne de Chriſt, de la grace vniverſelle, touchant le Sacrement du Bapteſme, et de la Saincte *Cene* & diverſes choſes et entre autres points touchant le Fils de Dieu, diſans que le Fils de Dieu ne peut eſtre droitement et veritablement nommé Dieu de par ſoy meſme; que les argumens prins des œuvres de la Creation, des attributs

buts, de l'Eternité, du nom de Jehova &c. ne ſont pas ſuffiſans pour prouer la Deité du Fils de Dieu, que Chriſt eſt nommé Fils de Dieu a raiſon de ſa merveilleuſe conception, onction, reſurrection, aſcention, et aſſiette al a dextre de Dieu; et n'eſt ce pas ce que le catechiſme des Egliſes Socinienes en Pologne et Lithuanie enſeigne, affirmant qu'il n'y a que le Pere de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt qui eſt le ſeul et vray Dieu, cett' homme Jeſus de Nazareth né dela vierge n'eſt pas Dieu, &c. Livre plein de blaſphemes contre le Fils de Dieu, livre qui a eſté reimprimé en Angleterre, ſans la cognoiſſance des puiſſances ſuperieures, livre qui merite d'eſtre bruſlé, et ce dit on a eſté bruſlé; les imprimeurs et fauteurs dignes d'eſtre chaſtiez, mais O Seigneur juſques a quand? Nous liſons vn exemple notable en l'hiſtoire Eccleſiaſtique. Amphilochius Eueſque orthodoxe en Lycaonie fiſt vne requeſte a Theodoſe l'Empereut, de vouloir faire vn decret pour bannir les Arriens hors de ſon Empire, mais l'Em-

l'Empereur la rejetta comme vne requeſte injuſte et cruelle, et laquelle ne ſe pouvoit faire ſans danger, Or l'Eueſque penſa a vn moien comment l'Empereur ſeroit eſmeu d'interiner ſa requeſte; Il vint vn jour avec des autres Eueſques a la Cour Imperiale, lors que l'Empereur Theodoſe eſtoit aſſis ſur ſon throne, et Arcadius ſon fils aſſis a ſon coſté nouvellement deſigné Empereur avec luy, pour les congratuler, ce que les Eueſques firent et congratulerent et l'Empereur, et ſon fils Arcadius; mais Amphilochius fiſt la reverence a l'Empereur Theodoſe avec toute reverence et humilité, mais ne la fiſt pas a Arcadius ſon fils; l'Empereur croyant qu'il ne luy fiſt pas l'honneur par oubliance ou qu'il ne le voioit point, luy monſtre ſon fils, et l'admonneſte de le ſaluer et l'honnorer; mais Amphilochius luy dit, *qui honnore le Pere honnore le Fils.* L'Empereur prenant ce fait a cœur auec vne eſpece d'indignation luy replicqua, qui deſhonnore le Fils deſhonnore le Pere, et commanda qu'on le chaſſaſt de la Cour. Amphilochius ayant ce qu'il deſiroit pour par-

Theodor: lib. 5. c. 16.

parvenir a ſon but deſiré, s'eſcria. O Empereur, prens tu tellement a cœur le meſpris de ton fils, penſes tu qu'en deſhonorant ton fils je te deſhonore? Et ne penſes tu pas qu'en deſhonorant le fils de Dieu, tu ne deſhonores Dieu le Pere, ſouvien toy qui Dieu hait ceux qui deſhonorent ſon Fils, ne dit il pas que [f] *tous honorent le Fils comme ils honorent le Pere, qui n'honore point le Fils, n'honore point le Pere qui l'a envoyé.* L'Empereur fuſt tellement eſmeu de ceſte reſponce, admirant la ſage hardieſſe de ce viellard, qu'il deſcendit de ſon throne, embraſſa l'Eueſque, confeſſa qu'il avoit dit la verité, luy demanda pardon, et fiſt vn edict banniſſant les Arriens de ſon Empire: Et certes St Jean dit, [g] *Quiconque nie le Fils n'a non plus le Pere, quiconque confeſſe le Fils a auſſi le Pere.* Quiconque doncques Evangelize ou preſche vn autre Evangile, vn autre Jeſus, vn autre Eſprit, eſt anathematizé. *Et qui n'aime point Jeſus Chriſt qu'il ſoit Anatheme Maranatha*, 1 *Cor.* 16. 22. O que ces blaſphemateurs qui pechent contre Dieu le Pere en pechant

[f] Jean. 5. 23.

[g] 1 Jean 2. 23.

pechant contre Ieſus Chriſt ſoit au regard de ſa perſonne, ou de ſa nature Divine, ou humaine, ou de ſes Offices fuſſent reprimez en Angleterre, car comment pent on eſtre dit d'honorer Dieu le Pere, ſi on permet que le Fils ſoit deſhonoré.

Secondement, les Miniſtres de l'Evangile doibvent Evangelizer, non ſeulement au regard de la Doctrine, mais auſſi par ſaincte converſation de vie, edifiant l'Egliſe de Dieu auſſi bien d'vne main, que de l'autre, par la predication de la parole, et par bon exemple, car autrement le paſteur ruinera plus l'Egliſe de Dieu par ſa mauvaiſe vie, qu'il ne l'edifiera par ſa bonne doctrine; deſtruire ce qu'il a baſti, et arrachera d'vne main ce qu'il a planté de l'autre; car le peuple regarde aultant a ſa vie et converſation qu'a ſa predication, qui preſche bien et vit mal, eſt ſembable a la Statue de *Mercure* qui monſtre le chemin aux autres, mais ne bouge pas vn pas; il reſemble aux Scribes et Phariſiens qui envoyoyent les ſages venus d'orient pour adorer Ieſus Chriſt

Christ en *Bethlehem*, mais ne bougeoient de leur maison ; ils sont semblables a ce Comedien qui criant a haute voix O Ciel, monstra la terre du doigt, ce que le principal de la ville voyant, ne pouvoit plus demeurer en la place, mais se retire de la compagnie en fougue, disant ce fol a fait vn solecisme avec sa main ; ainsi ceux qui ont le Ciel au bout de leur doigts ils parlent fausse et mauvaise theologie avec leur main, lá ou ils pourroient euiter telle irregularité anomale et faire vne congruité entre la langue et la main, s'ils faisoient comme ils parlent, et vivoient comme ils preschent ; Ils sont semblables a ceuz qui bastissoient l'arche de *Noé*, mais n'entrerent point en icelle, et ne furent point sauvez ; ainsi ceux qui bastissent l'Eglise de Dieu par la predication, et ne sont pas de l'Eglise par la Foy ouvrante par bonnes œuvres, ne seront point sauvez. Ils diront bien au jour du jugement a Iesus Christ le souverain Iuge ; *N'avons nous pas prophetizé en ton nom ! N'avons nous pas fait plusieurs vertus en ton nom ?* i Matth. 7.22.

mais

mais le Iuge leur dira ; *Ie ne vous cognus oncques, departez vous de moy ouvriers d'iniquité*, [k] qu'as tu de faire de reciter mes statuts, et prendre mon alliance en ta bouche ? veu que si tu vois vn larron, tu cours avec luy et ta portion est avec les adulteres. Origene ayant esté excommunié pour avoir offert de l'encens sur l'autel et ainsi renié couvertement Iesus Christ, requis par quelques vns d'exposer quelque passage au peuple en l'Eglise tomba par la providence de Dieu sur ce passage de ces *versets* 17, 18. de ce *Psaume* 50. fermant le livre sans vouloir, sans pouvoir explicquer ce lieu et pleura, et tout le peuple pleura de mesme ; toy dit St Paul, [l] *qui enseignes autruy, ne t'enseignes toy point toy mesme toy qui preschés qu'on ne doit point desrober, desrobes tu ; toy qui dis que l'on ne doit point commettre adultere commets tu adultere ? toy qui te glorifies en la loy, deshonores tu Dieu par la transgression de la loy ? car le Nom de Dieu, est blasphemé entre les Gentils à cause de vous.* Et partant taschons de marier nostre predication avec nostre vie, de peur qu'en

k Pseau. 50.17,18

l Rom. 2. 21.

qu'en quelque maniere, apres avoir preſché aux autres nous ne ſoions trouvez non receuables; baſtions l'Egliſe de Dieu de l'vne et de l'autre main, [m] *Soions attentifs a la lecture, a l'exhortation, et a l'endoctrinement; mais auſſi ſoions patrons des fidéles, en paroles, en converſation, en dilection, en foy, en pureté*, et ce en conſideration de l'impoſition des mains au *verſet* 14. de ce chapitre-lá. Nous ne nous areſterons pas a parler de l'impoſition des mains ſur les ſacrifices; ſur des perſonnes particulieres, en les beniſſant, ou en les gueriſſant, et choſes ſemblables; mais nous diſons que l'impoſition des mains n'eſt pas vne nue ceremonie comme quelques vns preſuppoſent, comme ſi elle eſtoit de nulle effeice; ni d'autre coſté comme ſi elle imprimoit le charactere indelebile, qui ne ſe peut effacer; comme les Papiſtes, ou qu'en ſoufflant avec les Eveſques et diſant, *recevez le St Eſprit*, on reçoit le Sainct Eſprit comme Chriſt ſouffla ſur les Apoſtres, et ils receurent le Sainct Eſprit; ou comme les Apoſtres en impoſant les mains ont re-

[m] Tim. 4 13,12,1.

receu le don extraordinaire du St Esprit; comme du temps de l'Eglise primitive quand Dieu enrichit son Eglise de ce don miraculeux, que ceux qui receurent l'imposition des mains parlerent des Langues estranges; non, non, mais l'imposition des mains que nous qui sommes ministres avons receu, et que le cher frere icy a present est a recevoir; denote aultres choses, car elle denote que le Ministre n'est pas envoyé de par soy mesme nul n'impose les mains de par soy mesme; Aaron a esté esleu *car nul ne l'atribue ceſt honneur ains celuy en* [n] *jouit qui eſt appellé de Dieu comme Aaron; pareillement Chriſt ne s'eſt point glorifié ſoy meſme, mais a eſté appellé*; et certes *la foy vient de l'ouie, et l'ouie par la predication dela parole,* [o] *comment orront ils ſans qu'il y ait qui leur preſche? et comment preſcheront ils ſinon qu'il y en ait qui ſoyent envoyez? Je n'ay point* [p] *envoyé ces prophetes-là, ils ont couru, je n'ay point parlé a eux dit l'Eternel et ils ont prophetizé.* L'imposition donques des mains denote l'envoy; le sainct Esprit dit, *Separez moy Barnabas et Saul*

n *Heb.* 5. 4.

o Rom. 10.15.

p Jerem. 23.21.

Saul pour l'œuvre que je leur ay appellez, parquoy apres avoir jeusné, et prié ils leur imposerent le mains et leur baillerent congé. [q] Act. 13 2. Ainsi Moyse imposa ses mains sur son serviteur et successeur Josué devant tout le peuple, et [r] *L'instruisoit selon le commandement de Dieu.* [r] Nomb. 27.18,20 D'avantage c'est pour donner la puissance, et authorité de prescher a celuy qui reçoit l'Imposition des mains, authorité selon la puissance laquelle est baillée, de par Jesus Christ, non pas a destruction mais a edification; L'imposition des mains signifie que toute bonne donation descend d'enhaut du Pere de Lumieres, que Dieu donne des dons necessaires et convenables a la descharge du Ministre en son Ministere; Christ est monté en haut [s] pour distribuer des dons aux Apostres, Pasteurs, Docteurs. L'imposition des mains monstre que Dieu gouverne le Ministere et conduit les Ministres par la main, et son Eglise par la main de ses Ministres. [t] *Tu as mené ton peuple comme un troupeau sous la conduite de Moyse et d'Aaron.* [s] Eph. 4. 12. [t] Psal. 77 21. Elle indique la main de Dieu et son aide,

qu'il ſera avec ſes ſerviteurs en tout et par tout, les preſervera en tous dangers, et contre toute ſorte ds maux;

u 1 Reg. 18.46. u *La main de Dieu fuſt ſur Elie tellement qu'il trouſſa ſes reins, et courut, &c.* En ſomme denote que le Miniſtre eſt ordiné et aſſeuré de ſa vocation, n'eſt pas a ſoy meſme, mais a Dieu, et a ſon Egliſe, et que le Miniſtre doit Evangelizer, et qu'il y a vne neceſſité, qui luy eſt impoſée, et partant qu'il doit prendre ſoin, regarder diligemment a ſa commiſſion; car la charge eſt grande et peſante, et a beſoin de prier Dieu, de le benir en ſa miſſion et vocation: D'autre coſté l'impoſition des mains denote la main de Dieu peſante ſur luy, non en bien, mais en mal s'il ne fait pas ſon devoir. Car comme d'vn coſté Dieu dit,

x Eze. 33 8, 9. x *Si tu as adverti le meſchant de ſon train, afin qu'il s'en deſtourne, et qu'il ne ſoit point deſtourné de ſon train, il mourra en ſon iniquité. Mais toy tu auras deſlivré ton ame; mais ſi tu n'auras point parlé au meſchant pour l'advertir je redemanderay ſon ſang de ta main, et ainſi malheur eſt ſur nous, ſi nous n'Evangelizons.*

Et

Et partant ceste impoſition des mains nous admoneſte, que comme d'vn coſté *Nous n'impoſions point haſtivement* [y] *les mains ſur aucun.* Auſſi d'autre coſté *Nous ne* [z] *mettions point, a non-chaloir le don qui eſt en nous, lequel nous eſt donné par prophetie par l'impoſition des mains, dela compagnie des Anciens, et* [a] *vallumions le don de Dieu qui eſt en nous*; Eſcoutons ce que St Paul dit a Archippe, [b] *regarde l'adminiſtration que tu as receue du Seigneur, afin que tu l'accompliſſes*, eſcoutons ceſte ſemonce de St Paul, *Je te ſomme devant* [c] *Dieu, et devant le Seigneur Jeſus Chriſt, qui doit juger les viuans et les morts, en ſon apparition et en ſon regne, preſche la parole, inſiſte en temps, et hors de temps, argue, tance, exhorte en tout douceur, d'eſprit et doctrine*; et ailleurs, [d] *Je t'adjure devant Dieu, et le Seigneur Jeſus Chriſt, et les Anges eſleus, que tu gardes ces choſes ſans preferer l'vn a l'autre ne faiſant rien en penchant d'vn coſté, et derechef, je t'enjoin devant Dieu, qui vivifie toutes choſes, et devant Jeſus Chriſt qui a fait ceſte belle confeſsion devant* [e] *Ponce Pilate, que tu gardes ce commandement, eſtant ſans macule, et ſans*

y 1 Tim. 5. 22.
z 1 Tim. 4. 14.
a 2 Tim. 1. 6.
b Col. 4. 17.
c 2 Tim. 4. 12.
d 1 Tim. 5. 21.
e 1 Tim. 6. 13.

reprehenſion. Et que tu taſches de fuir
f 1 Tim. 6.11. f *l'avarice que eſt la racine de tous maux:* Avarice que St Bernard depeint trainée d'vn chariot a quatre roues des vices, la 1. la puſillanimité, la 2. l'inhumanité, la 3. le meſpris de Dieu, la 4. l'oubli de la mort. Ce chariot eſt tiré de deux chevaux accouplex, l'vn la rapine, l'autre la force de retenir les choſes prinſes; le cochier qui conduit ce chariot et y preſide, eſt la convoitiſe des richeſſes, qui conduiſant l'avare ſur ce char ſi dangereux et auec des chevaux ſi furieux, le mene hors du vray chemin, le fait deſvoyer de la Foy, tomber en tentation et au piege, le plonge et le precipite en deſtructiõ et perdition; comme l'Apoſtre dit, 1 Tim. 6. 10. *C'eſt pourquoy il exhorte ſon diſciple Timothée de fuir l'avarice; et de peurchaſſer juſtice, pieté, foy, charité, patience, debonnaireté, eſtant, et en tant qu'homme de Dieu;* non ſeulement au regard de la creation, et de la redemption; mais particulierement de la vocation, homme de Dieu, Miniſtre de la parole de Dieu; paſſage que nous vous avons explicqué mecredi

paſsé

paſsé, comme vn preparatif et avant coureur a ceſte action; monſtrant ce que le Miniſtre doit fuir, ce qu'il doit pourchaſſer devant Dieu, et devant les hommes.

Tiercement, nous qui ſommes Miniſtres nous apprenons, que pour bien Evangelizer, et rendre noſtre predidication fructeuſe, et efficacieuſe, il fault que nous ſoyons vnis enſemble, g *O que c'eſt choſe bonne, et choſe plaiſante que freres s'entretiennent meſmes enſemble, c'eſt comme ceſte huile pretieuſe, eſpandue ſur la teſte d'Aaron* (lors qu'il fuſt conſtitué et conſacré ſouverain ſacrificateur) *laquelle decoule ſur la barbe, et qui decoule puis apres ſur le bord de ſes veſtemens.* Mais helas Satan pour empeſcher le cours et le progres du Miniſtere, jette la pomme de diſcorde entre les Apoſtres et Miniſtres de l'Evangile; tantoſt pour la preſeance, h *Il advint vne contention entre les Apoſtres lequel d'entreux ſeroit eſtimé le plus grand.* Tantoſt pour vn different touchant vne troiſieſme perſonne, comme entre Paul et Barnabas, touchant Jean, ſurnommé Marc; Barna-

g Pſ. 133.

h Luc. 22.24.

pas conſeilloit de prendre avec eux Marc, et Paul ne trouvoit pas raiſonable de le prendre, dont il y eut vn tel different qu'il ſe ſeparerent l'vn de l'autre; Barnabas prennant Marc navigea en Cipre, et Paul prennant Silas pour l'accompagner ſe departit, et traverſa Syrie, et Ciliſe tantoſt pour le peu de reſpect qu'on porte l'vn a l'autre et par des faux raports. Nous liſons qu'entre Chriſoſtome et Severian Eveſques, il y avoit inimitié; Serapion qui eſpouſa la querelle de Chriſoſtome, paſſe pres de Severian ſans le ſaluer; Severian irrité du peu de reſpect que Serapion luy portoit, laſche la bride a ſa paſſion, et dit; ſi Serapion meurt Chriſtien, Chriſt n'a pas eſté fait homme. Serapion rapporte les mots de Severian a demi, et omet la premiere partie dela ſentence, et luy dit que Severian ſouſtenoit que Chriſt n'avoit pas eſté fait homme. Chriſoſtome ſur cela chaſſe Severian de la Ville; Eudoxia l'Imperatrice ſe met entre ces deux Eveſques, et taſche d'appaiſir la colere de Chriſoſtome; et amene ſon fils

Socrates Hiſtoire Eccl.

fils Theodose qui se jette au pieds de Chrisostome pour impetrer sa reconciliation ce qu'il obtint avec beaucoup de peine; s'il n'y eut pas eu du different entre ces deux Evesques, ceci ne fust pas arrivé. Si Serapion, qui estoit amy de Chrisostome [k] eust prevenu par honneur Severian, comme parle l'Apostre, ou au moins luy eust deferé l'honneur qui luy estoit deu, Severian n'eust pas mis en avant des paroles si atroces et peu Chrestiennes. Si Serapion n'eust pas fait vn faux raport a Chrisostome touchant Severian, et si Chrisostome n'eust pas esté si leger a croire ains eust examiné l'vne et l'autre partie et eust reservé vne aureille pour l'autre partie, comme Alexandre le grand fist; il n'eust pas chassé Severian, de là nous voyons ce que les divisions entre les Pasteurs apportent, il est de besoin que les Pasteurs [l] *portent les charges les vns des autres*, c'est a dire les infirmitez et *ainsi accomplir la Loy de Christ*, les supporter et les redresser avec l'esprit de douceur; Au temps de la reformation de l'Eglise Dieu suscita deux per-

[k] Phil. 2. 3.

[l] Gal. 6. 2

personnages excellens et eminens, mais des naturels contraires, Luther, et Melancton. Luther estoit chaud, Melancton froid; Luther estoit de naturel cholerique, mais Melancton d'vn naturel attrempé et doux, Luther estoit courageux, Melancton timide, Luther estoit comme huile et feu pour eschauffer Melancton, Melancton estoit comme l'eau pour moderer la chaleur de Luther. Melancton estoit comme vne bride a Luther et Luther vn esperon a Melancton; par des moyens si contraires et des tons si divers il y eust vne saincte harmonie, et correspondance belle entre ces deux grands instrumens de Dieu, et restaurateurs de l'Eglise de Dieu, supportans l'vn l'autre leur infirmitez. Que si les inimitiez entre les Pasteurs continuent et qu'il y a du danger d'vn schisme par ces discordes, observons ce que l'Empereur Constantin le grand fist, lequel ayant receu des Evesques force Lettres, et invectives diffamatoires des vns contre les autres, & voyant que les Evesques estoient plus animez et apres a faire

la guerre les vns aux aultres, que ſoigneux de s'unir enſemble pour combattre l'erreur d'Arius; les jetta toutes au feu ſans les lire, les exhortant a paix mutuelle et concorde fraternelle les vns avec les autres; et partant que les Miniſtres de la parole de Dieu preſchent la parole de Dieu purement, qu'il vivent ſainctement, et s'entre-aiment les vns les autres cordialement; O alors ils edifieront l'Egliſe de Dieu de plus en plus; et ayants parachevé leur courſe, ils receuront la couronne de gloire, entrez fideles ſerviteurs en la joye de voſtre Seigneur, et comme ils ont [m] eſté des eſtoiles en la main de Chriſt en la ſphere de ceſte Egliſe militante, ayans introduit [n] pluſieurs a juſtice, ils luiront comme eſtoiles a tousjours en la ſphere triomphante lá haut au ciel; comme ils ont eſté compagnons de ſervices avec les Anges, voire qualifiez [o] Anges ci bas en terre, ils ſeront ſemblables aux Anges en gloire lá haut au ciel.

[m] Apoc. 1.20.

[n] Dan. 12.3.

[o] Apoc. 1. 20.

Or comme nous qui ſommes Miniſtres, avons oui noſtre Leçon; vous mes

mes freres avez auſſi voſtre leçon, car premierement, ſi malheur eſt ſur St Paul, et ſur les Miniſtres de la parole de Dieu s'ils n'Evangelizent point, il ſenſuit que malheur eſt ſur les Corinthiens et ſur vous, s'ils n'eſcoutent; ſi vous n'eſcoutez point l'Evangile; car comme la neceſſité eſt impoſée a St Paul, et aux Paſteurs de preſcher; auſſi la neceſſité et impoſée aux Corinthiens, et au peuple de Dieu d'eſcouter l'Evangile, c'eſt ceſte neceſſité dont parle Jeſus Chriſt, [p] *Marthe, Marthe tu te travailles aprés beaucoup des choſes, vne choſe t'eſt neceſſaire: Marie a choiſie la bonne part laquelle ne luy ſera jamais oſtée.* Il parle dela neceſſité de l'ouie de la parole de Dieu, [q] *car la foy eſt par l'ouie et l'ouie par la parole*; et comme celuy eſt de Dieu qui preſche la parole de Dieu, [r] *auſsi il eſt de Dieu, qui oit la parole de Dieu.* Le meſme Dieu qui requiert de l'vn la predication, requiert de l'autre l'ouie; et partant la meſme malediction qui eſt prononcée contre les Paſteurs muets, eſt prononcée contre les ſourds auditeurs; malheur ſur ceux qui n'Evangelizent

p Luc.10 41,42.

q Rom. 10.17.

r Jea.8. 47.

gelizent point. mais auſſi *malheur ſur toy Capernaum, qui as eſté eſlevée juſques au Ciel, tu ſeras abaiſſée juſques en enfer; car ſi en Sodome euſſent eſté faites les vertus qui ont eſté faites au milieu de toy, elle fuſt demeurée juſques a ce jour.* En Sodome il y avoit vn Loth, mais en Capernaum vn Jeſus; Loth eſtoit homme, Chriſt Dieu et Homme; Loth vn pecheur, Chriſt innocent; Loth ne fiſt point des merveilles parmi les Sodomites, Chriſt fiſt des miracles en Capernaum; Sodome ne vit point des Jugemens ſur Jeruſalem, comme Jeruſalem voyoit des eſpouvantables jugemens eſcrits en characteres du Ciel, de feu et ſouphre tellement qu'on les pouvoit lire en courant; le lac Aſphaltite ou mer morte eſt vn teſmoignage du jugement effroiable de l'ire de Dieu ſur eux, et pourtant ceux de Sodome ſeront traittez plus tolerablement au jour du jugement que Jeruſalem; ſuivant quoy l'Apoſtre aux Hebrieux nous enſeigne, *Que ſi la parole prononcée par les Anges a eſté ferme, et toute tranſgreſſion et deſobeyſſance a receu juſte retribution; comment*

ſ Matth. 11.28.

t Heb. 2. 2,3.

ment eſchapperons nous ſi nous mettons a
Hebr. 2. 3. *nonchaloir vn ſi grand ſalut, lequel ayant commencé premierement d'eſtre declaré par le Seigneur, a eſté confirmé par ceux qui l'ont ouï; et partant neceſsité et impoſée au peuple de Dieu d'ouir ſa ſaincte Parole.*

Le ſecond devoir du peuple de Dieu eſt, de prier pour leurs Paſteurs; le peuple penſe que c'eſt l'office et devoir des Miniſtres de prier Dieu pour eux, ce qui eſt vray; car le Miniſtre de Dieu eſt la bouche de Dieu au peuple, et la bouche du peuple a Dieu: c'eſt luy qui intercede entre
1. Sam. 12. 23. Dieu et le peuple, [u] *Ja ne m'advienne dit Samuel que je ceſſe de faire requeſte a l'Eternel pour vous et peche*; Et certes Moyſe intercedant pour les Juifs, Samuel et Daniel de meſmes en ont eſté puiſſans interceſſeurs, et leur prieres d'efficace envers Dieu, pour le bien du peuple de Dieu, au nom et interceſſion du Meſſie a venir aſç: Jeſus Chriſt: Mais c'eſt auſſi le devoir du peuple de prier pour leur Paſteurs et conducteurs; car ſi vn ſi grand Apoſtre que St Paul a eu beſoin des prieres

eres de l'Egliſe, et a dit *priez pour nous, afin que Dieu nous donne ouverture de bouche avec hardieſſe, Epheſ. 6. 19.* et la 2 *Corinthiens* 1. 11. moyennant voſtre aide la priere que ferez pour nous, &c. combien plus nous qui ſommes inferieurs a vn ſi grand Apoſtre, avons nous beſoin de vos prieres? [x] L'Egliſe faiſoit prieres ſans ceſſe a Dieu pour Pierre, et certes nous craignons qu'a cauſe du defaut des prieres du peuple de Dieu pour leurs Paſteurs, Dieu oſte par fois les Miniſtres de ſa Saincte Parole, comme Dieu a retiré a ſoy hors de voſtre Egliſe trois Paſteurs en neuf mois, et Dieu laiſſe par fois des Miniſtres tomber en des opinions anomales, et irregulieres, en des hereſies, ou en quelque peché ſcandaleux, parce que l'Egliſe ne prie point avec zele et ferveur pour leur Paſteurs comme ils doibvent. Si doncques vous deſirez que Dieu continue ſon Miniſtere parmi vous et conſerve vos Miniſtres, il vous eſt neceſſaire de prier Dieu pour eux

x Act. 12. 5.

Mr *Mermet.* Mr *Marie* Mr *Primerose.* Anno 1642.

eux car s'en eſt leur deſir; ainſi les Martirs eſtoyent accouſtumez de clorre leurs Epiſtres, a leurs amis diſans Priez, Priez, Priez pour nous.

Tiercement, le peuple de Dieu doit eſtre vnis, et pas diviſé, car lá ou il y a l'eſprit de diviſion, lá il n'y a pas l'eſprit de priere ni de concorde; or comme l'amitié et concorde des Paſteurs les vns avec les autres et des Paſteurs avec le peuple, eſt de grand fruict; ainſi leur diviſion eſt de dangereuſe conſequence, les chefs diſcordans en ont tousjours leurs partiſans. L'Apoſtre condamne ces diviſions entre les Corinthiens, [y] *Il m'a eſté declaré touchant vous qu'il y a des contentions entre vous; car vn chacun de vous dit de moy; je ſuis de Paul; et de moy d'Apollos; et de moy de Cephas; et de moy de Chriſt; Chriſt eſt il diviſé, Paul a-il eſté crucifié pour vous, ou avez vous eſté baptizez au nom de Paul?* [z] *car comme il y ait entre vous envie, et contentions, et partialitez, n'eſtes vous pas charnels, ne cheminez vous pas a la façon des hommes? qui eſt Paul, et qui eſt Apollos ſinon Miniſtres par leſquels vous*

y 1 Cor. 1, 12.

z 1 Cor. 3. 3, 4.

vous avez creu? Par cecy il veut donner a cognoiſtre qu'il n'y a rien plus dangereux et pernitieux que la diviſion entre le peuple a cauſe des Paſteurs, notamment quand on a plus d'eſgard a vn Miniſtre qu'a vn autre; et qu'on vient a eſtre les admirateurs voire des idolatres des perſonnes, comme les Juifs preferoient Abraham, Jacob, Moyſe, a Chriſt, blaſpheme intolerable, Luther, Calvin, et autres ont eſté par trop preferez aux autres Miniſtres; on dit qu'il y en avoit vn a *Geneve* qui faiſoit tant de cas de Calvin qu'il diſoit que ſi St Paul deſcendroit du Ciel et preſcheroit au meſme temps que Calvin preſchoit; qu'il orroit Calvin pluſtoſt que Paul, O ne ſoyons pas adorateurs des perſonnes, c'eſt Dieu qui donne divers dons aux Paſteurs par le meſme Eſprit, vn tel expliquera le texte admirablement bien et citera a propos les paſſages de l'eſcriture ſaincte, tel appliquera bien, vn autre ſera vn excellent et diſert Orateur, tel vn grand diſputant des controverſes, tel qui comme vn

Boa-

Boanerges, tonnera les jugemens de Dieu; vn autre qui sera vn Barnabas, admirable en ses consolations, cestuy-ci sera pathetique en ses vsages, vn autre qui sera admirable en ses prieres vn autre excellent en consistoire, en conseil, et peut estre, vn autre qui n'aura pas tels et semblables dons, qui sera plus humble que tous les autres, il n'y a pas vn d'entre mille qui ait tous ces dons ensemble ainsi que Elihu dit a Job, *Job* 33. 23. et partant estimons les tous comme Ministres, œconomes, dispensateurs des misteres de Dieu, et des divers dons de son esprit; et qu'il n'y aye point de division parmi nous, qui ruine et renverse l'Eglise de Dieu, comme la triste experience nous enseigne; que comme la pierre Titiane estant entiere nage, mais brisée s'enfonce; ainsi l'Eglise vnie demeure, mais divisée s'enfonce; certes il n'y a famille, cité, Eglise, Royaume estant divisé qui peut subsister. & partant si nous desirons la prosperité de l'Eglise de Dieu, le bien de ceste Eglise, soyons vnis ensemble,

a Act. 2. 1 a *Soyons tous d'vn accord en vn mesme lieu;*

ne

ne debattons pas ensemble pendant que nous sommes en chemin, si donc [b] *il y a quelque consolation en Christ, si quelque soulas de charité, si quelque communion d'esprit, si quelques cordiales affections et miserecordes; Rendez ma joye accomplie, dit St Paul, tellement que vous ayez vn mesme sentiment, ayans vne mesme charité, estans d'vn mesme courage, et sentans vne mesme chose, que rien ne se face, par contention, ou par vaine gloire,* [c] *supportons l'vn l'autre en charité, estans soigneux de garder l'vnité d'esprit par le lien de paix, ayans vn seul esprit, appellez en vne seule esperance de la vocation supernelle, ayans vn seul Seigneur, vne seule Foy, vn seul Baptesme, vn seul Dieu et Pere de tous, et vne seule mere l'Eglise.* Or celuy qui est tout puissant pour nous affermir selon son Evangile, et selon la predication de Christ nous fortifie de plus en plus, en foy, et en la verité de son Evangile, et en concorde et charité fraternelle, nous rend stables et fermes en icelle; afin que quand Jesus Christ viendra en sa gloire et Majesté celeste, desployant les cataractes de son indignation sur les mes-

b Phil. 2. 1,2,3.

c Eph. 4. 3,4,5.

chans il nous trouve tenans ce qu'il nous a admonneſté, obſervans ce qu'il a enſeigné, faiſans ce qu'il a fait, et retenans ſon Evangile a ſa venue; alors ſoyons aſſeurez que nous ſerons tous ſauvez en ceſte derniere journée, Paſteurs et brebis, gouvernez et conduits en vne meſme bergerie ſous la houlette de ce Grand et Souverain Paſteur de nos ames, pour eſtre repeus de luy, et couronnez de la Couronne de gloire, receus en ſon Royaume; lá ou nous vjvrons avec les Patriarches, les Prophetes, les Apoſtres, avec les Anges, avec les Saincts, avec noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, auquel avec le Pere et le St Eſprit, ſoit honneur, gloire et majeſté, és ſiecles des ſiecles,

AMEN.

LE SERMON

Eſtant fini, le Miniſtre parla au Peuple; diſant,

VOus avez entendu (mes Freres) que le frere Jean Baptiſte Stouppe ayant eſté eſleu par le conſiſtoire de ceſte Egliſe pour Paſteur de ceſte Egliſe, a ſubi l'examen, ou il a fait paroiſtre ſa dexterité, tant en ſa propoſition Latine, qu'en reſpondant aux objections qui luy ont eſté faites, et miſes en avant, touchant les principaux points de la Religion Chreſtienne; qu'il a eſté jugé capable d'eſtre admis au Miniſtere; lequel ayant eſté denoncé par deux dimanches conſecutifs en ceſte Egliſe, et n'ayant ouy d'aucune oppo-

ſition de voſtre part nous prenons voſtre ſilence pour approbation de ſon Miniſtere parmi vous; et partant nous procederons a ſa reception au Miniſtere; mais au prealable, nous vous lirons ce qui eſt eſcript en la premiere Epiſtre a Timothée, chapitre 3. depuis le 1. verſet juſques au verſet ſeptieme inclusivement; et puis le premier chapitre a Tite, verſet quatrieſme, juſqu' au dixieſme verſet excluſivement; et vous pourrez lire le neufieſme Chapitre de la premiere aux Corinthiens a voſtre loiſir; puis nous tirerons vne promeſſe de noſtre frere, et alors nous procederons a ſon Ordination au Miniſtere.

Or ayant leu ce qui eſt eſcript a Timothée, et a Tite touchant la charge et le devoir des Paſteurs de l'Egliſe de Dieu, le Miniſtre parla au Sieur Stouppe diſant,

Vous Jean Baptiſta Stouppe promettez devant Dieu. et ſon Egliſe que vous luy ſervirez fidelement au Miniſtere auquel vous eſtes appellé, annonçant purement la parole de

Dieu

Dieu, pour edifier l'Egliſe, et que vous n'abuſerez de la doctrine, pour ſervir a vos affections charnelles, ne pour complaire a homme vivant; mais que vous en vſerez en ſaine conſcience, pour ſervir a ſa gloire, et vtilité de ſon peuple auquels vous eſtes debteur; vouz promettez auſſi de garder les Ordonnances Eccleſiaſtiques, et la Diſcipline receue en ceſte Egliſe, et en ce, que par icelle il vous eſt donné charge d'admonneſter ceux qui, auront failli, vous en acquitter loyaument ſans donner lieu a haine, faveur, vengeance, ou aultre affection charnelle, et en general de faire ce qui appartiendra, a bons et fidelles Miniſtres. Item, vous promettez de garder et maintenir, autant qu'en vous ſera le bien et conſervation de ceſt eſtat, procurer en ce qui vous ſera poſſible la paix et vnion d'iceluy; et ne conſentir aucunnement a ce qui y pourroit contrevenir.

Le frere Sieur Stouppe ayant fait cognoiſtre par ſes geſtes ſa promeſſe, reſpondit, Ouy.

Le Miniſtre luy dit, Dieu vous face la grace d'accomplir voſtre promeſſe.

Le Miniſtre eſtant deſcendu de la chaire (et le frere Stouppe s'eſtant mis à genoux ſur vn carreau dedans le parquet) accompagné de Monſieur *Calandrin* Miniſtre de l'Egliſe Flammen. de de Londres, et de Monſieur *Ciſner* Miniſtre de l'Egliſe Françoiſe de Londres, ayans tous trois les mains ſur ſa teſte, ſon dos tourné vers le peuple et ſon viſage vers les Miniſtres, le Miniſtre fiſt la priere qui ſenſuit.

Dieu tout puiſſant Pere celeſte, qui aprés la cheute de nos premiers parens as eſté le premier preſcheur de l'Evangile au paradis a nos dits parens; et noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, eſtant deſcendu du ciel en terre pour l'amour de nous a honoré et ſanctifié le ſainct Miniſtere en ſa perſonne, et eſtant monté la haut au ciel pour donner des dons aux hommes a donné les vns pour eſtre Apoſtres, les autres pour eſtre Prophetes,

et

et les autres pour estre Evangelistes et les autres pour estre Pasteurs, et Docteurs pour l'assemblage des saincts, pour l'œuvre du Ministere pour l'edification du corps de Christ; veu qu'il te plaist d'appeller nostre cher frere et ton humble serviteur ici prosterné a genoux devant toy pour estre ordiné Ministre de ta saincte Parole, donne luy, nous te supplions, des graces suffisantes pour s'acquitter vertueusement et deuement de sa charge en ce sien Ministere, et annonçer le secret de ton fils afin qu'il le manifeste comme il faut; cree en luy vn cœur nouveau, en changeant son cœur en vn autre comme tu fis a Saul estant oinct Roy; transforme le par le renouvellement de son entendement afin qu'il apprenne quelle est ta volonté bonne et plaisante et parfaite; esclaire & illumine son entendement d'enhaut des rayons de ta divine lumiere, eschauffe le et rempli le du vray zele de ta gloire, et de sincere intention a ton sainct service; ouvre ses levres et sa bouche annonçera ta louange;

condui le en toute verité, afin qu'il ne chemine point avec ruſe, & ne faſifie point ta parole; mais qu'il retienne ferme la parole fidele, qui eſt ſelon l'inſtruction; qu'il n'aye point l'eſprit de crainte et de timidité, mais l'eſprit de force et de courage, que la parole luy ſoit donnée a bouche ouverte et en hardieſſe convenable, afin qu'il parle franchement comme il faut et qu'il ne craigne pas ceux qui peuvent tuer le corps et ne peuvent tuer l'ame; ains pluſtoſt qu'il te craigne, O Dieu qui peux deſtruire l'ame et le corps, en la Gehene. Que tes Tummims et Urims, aſçavoir perfections et lumiere ſoyent ſur luy; Fay luy la grace, qu'en aucune partie de ſa charge, il ne ſoit pouſſé d'ambition ou avarice, mais que comme homme de Dieu, non entant qu'il l'eſt, et t'eſt tel par creation ou redemption ſeulement, mais entant qu'homme de Dieu, par ceſte vocation particuliere, il fuye ces choſes, et qu'il pourchaſſe juſtice, pieté, foy, charité, patience, debonairete; eſcarte loin de luy les deſirs de

ce

ce monde qui ſe pourroient entre-lacer en ſes penſées, et traverſer ſa ſaincte reſolution; ne permets pas, O bon Dieu, que le monde par ſes appaſts ou ſa propre chair par ſes infirmitez ayent le deſſus, ains fortifie le par ton ſainct Eſprit, afin qu'il ſoit victorieux au milieu des aſſauts par la foy qui ſoit ſa victoire qui ſurmonte le monde; Fay luy la grace de preſcher purement ta ſaincte parole, et auſſi de vivre ſainctement et religieuſement, et marier ſa vie ſaincte avec ſa predication, a ce qu'il ne ruine point avec vne main, ce qu'il baſtit avec l'autre, ains qu'il ſoit patron des fideles, en paroles, en converſation, en dilection, en foy, en pureté, afin qu'en quelque maniere apres avoir preſché aux autres, luy meſme ne ſoit trouvé non recevable gouverne le par ton ſainct Eſprit, afin qu'il n'attribue rien a ſoy meſme, mais a la vertu de ton ſainct Eſprit, et recognoiſſe que ce n'eſt pas Paul qui plante, ni Apollo qui arrouſe mais c'eſt toy qui donnes l'accroiſſement; fay luy la grace qu'il aye prudence en ſa conduitte, efficace en ſa predi-

cation, qu'il admonneſte les deſreglez, conſole ceux qui ſont de petit courage, ſoulage les foibles, ſoit d'eſprit patient envers tous, et chemine en ſa vocation comme il luy appartient, a la gloire de ton grand nom, a l'advancement du regne de ton fils noſtre Seigneur, a l'edification et conſolation de ceſte Egliſe, et au ſalut de ſon ame.

Puis la Prière finie,

Le Miniſtre adjouſta, et dit en l'ordinant et le conſacrant avec les deux aultres Miniſtres.

AU nom, et en l'authorité de Dieu tout puiſſant, Pere, Fils, & ſainct Eſprit; a la requeſte du conſiſtoire de ceſte Egliſe, et ſelon la commiſſion et charge qui nous a eſté donnée et l'avons acceptée: Nous Miniſtres de la Parole de Dieu, t'inſtituons toy Jean Baptiſte Stouppe, te conſacrons, et te confirmons Miniſtre de la parole de Dieu en l'Egliſe de Dieu, et particulierement de ceſte Egliſe; te donnons authorité et pouvoir

voir de preſcher la parole de Dieu, de diſtribuer les Sacremens, d'exercer la diſcipline Eccleſiaſtique, conforme a la parole de Dieu, et de faire toutes les functions qui appartiennent a l'homme de Dieu, Miniſtre de la ſaincte Parole.

Et a fin que Dieu ratifie au ciel ce que nous faiſons ci bas en terre, nous le ſupplions, que luy qui eſt le Dieu de paix qui par le ſang de l'alliance Eternelle a ramené des morts ce grand Paſteur des brebis, qui eſt noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, te rend accompli en toute bonne œuvre pour faire ſa volonté faiſant en toy ce qui eſt agreable devant luy par Jeſus Chriſt, auquel ſoit gloire aux ſiecles des ſiecles. *Amen.* Heb. 13, 20,21.

Puis les deux Miniſtres comme paranymphes rammenerent le Miniſtre nouvellement ordiné et confirmé au banc des Paſteurs qui s'aſſit entre eux deux; et le Miniſtre remonta en chaire, puis fit la priere ordinaire, mais lá ou il s'agiſt des Paſteurs, il entrelaça vne priere pour le Miniſtre confirmé, et entre autres choſes touchant

chant l'impoſition des mains ſur ſa perſonne; la priere finie il fiſt chanter le *Pſe.* 133. O combien eſt plaiſant et ſouhaitable, &c. ſelon le ſujet touchãt la conſecration d'Aaron, et la concorde; puis donna la benediction au peuple, ſelon le formulaire preſcript au livre des Nombres chap. 6. le ſeigneur vous beniſſe et vous conſerve, &c.

Gal. 2.9. Puis apres les Paſteurs et Anciens eſtans entrez au Conſiſtoire, comme Jacques, Cephas & Jean donnerent la main d'aſſociation a Paul et Barnabas, Ainſi les trois Miniſtres donnerent la main d'aſſociation audit confrere le Sieur Stouppe, avec des congratulations couvenables et des ſouhaits pieux. Puis les freres Anciens les vns apres les aultres en firent de meſmes. Ainſi ceſte action finit au contentement de l'Egliſe.

Amen.

FIN.

Le LECTEUR *pardonnera les Fautes legeres.*

ERRATA.

PAge 8. *ligne* 2. *dele* Europe; *p.*12. *l.*4. apporte aultant, *liſez*, appert entant; *p.* 18. *l.*4. peſcheurs, *l.* pecheurs; *l.*15 peſcheurs, *l.*pecheurs; *p.*21. *l.*8. d'vne malheur, *l.* d'vn malheur; *l.* 9. eternelle, *l.* eternel; *p.*34. *l.*24. derechef, *l.* Derechef; *p.*45. *l.*11. doigts, *l.* langue; *p.* 47. *l.* 3. baſtions, *l.* baſtiſons; *p.*61. *l.*5. la priere, *l.* par la priere.